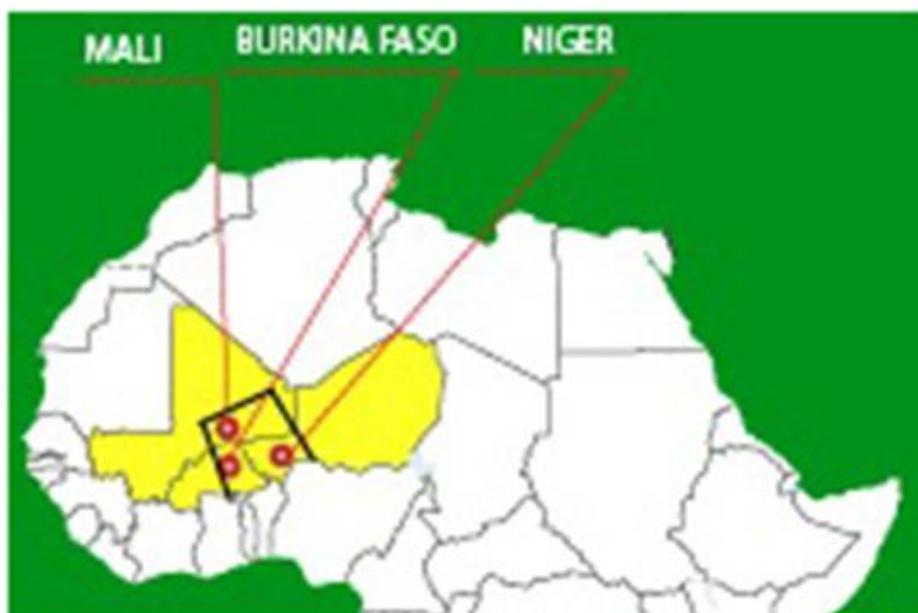




« Programme Régional Conjoint d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma »



1^{er} Novembre 2019 – 30 Octobre 2022

Brève présentation du projet

Pays : Burkina Faso, Mali et Niger / Région du Liptako-Gourma

Intitulé du programme : « *Programme conjoint d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalières dans la région du Liptako-Gourma* »

Partenaire d'exécution : UNODC, UNOCHA, UNICEF, UNECA, ONUFEMMES, BIT, UNESCO, OHCHR, PNUD, & ALG

Date de début : 1^{er} novembre 2019 Date de fin : 30 octobre 2022 Date réunion du CAP : à déterminer

Le présent document de projet a été élaboré par les agences des Nations Unies en étroite collaboration avec l'Autorité de Développement Intégré des Etats Membres du Liptako-Gourma (ALG) et de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA). Le projet qui sera financé par le Gouvernement de la Suède a également bénéficié de son appui technique dans l'élaboration. L'objectif global du présent document est de renforcer la résilience des communautés et la sécurité humaine face aux chocs environnementaux et climatiques, les menaces au Sahel, particulièrement au niveau des frontières dont l'effet de débordement de la crise du Mali qui continue d'affecter la paix et la sécurité au Burkina Faso, au Niger et dans d'autres pays voisins. Le projet conjoint sera mis en œuvre selon les cadres suivants :

- **Domaines d'intervention** : interventions pour le relèvement rapide/l'amélioration des moyens de subsistance et les activités durables pour les personnes et groupes défavorisés (femmes et jeunes) dans la zone du Liptako-Gourma pour faire face aux chocs environnementaux et changements climatiques.
- **Stabilisation de la société à travers** : l'éducation pour prévenir l'extrémisme violent à travers la création d'emplois décents par la formation professionnelle (selon les besoins identifiés) et la facilitation de l'emploi pour la santé des jeunes, la santé maternelle et infantile, etc.) ; l'accès aux services sociaux de base, les activités génératrices de revenus.
- **La promotion de cadres institutionnels et légaux pour une meilleure coopération transfrontalière** : le contrôle des frontières à travers le renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de gestion des conflits, la promotion de la paix et la cohésion sociale
- **Favoriser l'implication des acteurs locaux** dans le développement économique et social de leur localité à travers la gestion et la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et la paix. En outre, la création de forums de dialogue entre les communautés et les autorités locales renforcera la confiance des citoyens dans les institutions.

Le programme conjoint est aligné sur (a) les priorités de la Stratégie Intégrée des Nations pour le Sahel (SINUS) et de son Plan d'Appui au Sahel¹; (b) les domaines prioritaires de l'ALG ; (c) la Stratégie suédoise pour le développement au Sahel². Il répond également aux recommandations identifiées lors de la réunion de validation de l'analyse des risques et de la vulnérabilité dans le Liptako-Gourma menée par UNICEF-UNOCHA-OCDE³. Le présent programme conjoint tient également compte des Objectifs Stratégiques de l'ALG, les Objectifs de Développement Durable/Agenda 2030 (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et met un accent particulier sur le nexus humanitaire-développement-paix/sécurité. Additionnellement, le programme tiendra compte dans sa mise en œuvre des différents chantiers définis suite à l'analyse des risques et vulnérabilités dans la région du Liptako-Gourma conduite par l'UNICEF, UNOCHA et l'OCDE.

Domaines Prioritaires pour l'appui au Liptako-Gourma			
Plan de Support des Nations Unies pour le Sahel (UNSP)	Agence de la Suède pour la Coopération Internationale de (SIDA)	Chantiers Analyse sur les risques et vulnérabilités du Liptako-Gourma	Priorités ALG⁴
<ul style="list-style-type: none"> ▪ # 1. Promotion de la coopération transfrontalière pour la stabilité & le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur environnement, une utilisation durable des ressources naturelles, la réduction de l'impact climatique et le renforcement de la résilience à l'impact environnemental, au changement climatique et catastrophes naturelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la capacité des acteurs régionaux à œuvrer pour la gestion et l'utilisation durables des écosystémiques communs et des ressources naturelles ▪ Renforcement de la capacité des acteurs régionaux à œuvrer pour une meilleure résilience face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, y compris capacité de sécurité alimentaire ▪ Augmentation de la production et de l'accès aux énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> • La prévention et la gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la gouvernance transfrontalière • Soutien aux efforts de coordination et de gestion de l'aide humanitaire et des défis transfrontaliers à la paix et à la sécurité dans la région du Liptako-Gourma
<ul style="list-style-type: none"> • # 2. Prévention et résolution des 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la démocratie et de l'égalité 		<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des conflits

¹ https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/French%20Summary%20Report_1.pdf

² <https://www.government.se/country-and-regional-strategies/2016/07/strategy-for-swedens-regional-development-cooperation-in-sub-saharan-africa-2016-2021/>

³ <https://rowca.egnyte.com/fl/aSozdti0FU>

⁴ A confirmer par ALG

Domaines Prioritaires pour l'appui au Liptako-Gourma

Plan de Support des Nations Unies pour le Sahel (UNSP)	Agence de la Suède pour la Coopération Internationale de (SIDA)	Chantiers Analyse sur les risques et vulnérabilités du Liptako-Gourma	Priorités ALG ⁴
<p>conflits, l'extrémisme violent et le crime ; et promotion de l'accès à la justice et les droits humains</p>	<p>des sexes et renforcement du respect des droits de l'Homme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité accrue des acteurs régionaux à œuvrer pour un renforcement de la démocratie et de l'État de droit, égalité des sexes et respect accru pour les droits de l'Homme, avec un accent sur les droits des femmes et des enfants ▪ Renforcement de la capacité de la société civile et des médias à œuvrer pour la responsabilité et le respect des droits de l'Homme au niveau régional 		<p>sociaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> • #3. Promotion de la croissance inclusive et équitable et croissance de l'accès aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> • De meilleures opportunités et outils pour permettre aux personnes pauvres et vulnérables d'améliorer leurs conditions de vie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des opportunités pour une intégration économique accrue et le commerce ▪ L'amélioration des conditions, en particulier pour les Femmes et les Jeunes pour un emploi productif avec des conditions de travail décentes ▪ Renforcement de la capacité des acteurs régionaux à œuvrer pour des solutions durables en faveur des réfugiés et les flux migratoires, et adopter les effets positifs de la migration 	<ul style="list-style-type: none"> • La résilience, la sécurité alimentaire et nutritionnelle • L'accès aux services sociaux de base transfrontaliers et de qualité • L'éducation, la formation, l'emploi et les infrastructures • L'accès 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience économique et sécuritaire des communautés en appui aux efforts de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la migration irrégulière
<ul style="list-style-type: none"> • #4. Renforcement de la résilience au changement climatique et réduction de la pénurie de 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité humaine & protection contre la violence <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités des acteurs régionaux pour la 	<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement, le changement climatique et la réduction des risques et catastrophe 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement & gestion durables des ressources naturelles • Renforcement de la résilience

Domaines Prioritaires pour l'appui au Liptako-Gourma			
Plan de Support des Nations Unies pour le Sahel (UNSP)	Agence de la Suède pour la Coopération Internationale de (SIDA)	Chantiers Analyse sur les risques et vulnérabilités du Liptako-Gourma	Priorités ALG ⁴
ressources naturelles, la malnutrition et l'insécurité alimentaire	paix et la cohésion sociale Renforcement des capacités des acteurs régionaux pour combattre la violence extrémiste <ul style="list-style-type: none"> Influence et participation accrues des femmes et des jeunes dans les processus de paix et de réconciliation 		économique et sécuritaire des communautés en appui aux efforts de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la migration irrégulière
<ul style="list-style-type: none"> #5. Promotion de l'accès à l'énergie renouvelable 			
<ul style="list-style-type: none"> #6. Autonomisation des Femmes et des Jeunes pour la paix et le développement au Sahel 			

Les questions relatives à la gouvernance, à la sécurité et à la résilience sont essentielles à la relance d'une croissance inclusive et durables. Dans ce contexte, le programme conjoint entend contribuer à la mise en place de cadres de planification et de coordination par l'ALG, pour améliorer la réponse aux défis à relever, l'efficacité de l'aide, et la création d'un environnement favorable à des approches et solutions innovantes à l'échelle régionale, en vue d'accélérer la croissance, le développement durable, et la réduction de la pauvreté dans les zones identifiées dans le Liptako-Gourma.

Le programme conjoint abordera également les problèmes d'autonomisation des femmes par une participation accrue aux processus de prise de décision tant au niveau communautaire, national, que régional. Le programme intégrera continuellement les approches genres dans les résultats-clés afin d'assurer un développement social et économique durable.

Le projet aidera les États-membres, à travers l'ALG dans l'élaboration d'une Stratégie commune de gestion des frontières de la zone du Liptako-Gourma ; des cadres juridiques seront élaborées pour faciliter la coopération transfrontalière.

Zones d'intervention

Sur les axes d'intervention proposés par les pays-membres de l'ALG, le programme conjoint ciblera les populations des communes frontalières suivantes. Cependant, ces zones pourraient changer de commun accord avec toutes les parties prenantes en fonction de la situation sécuritaire évoluant sur le terrain.

A. Bande frontalière Burkina Faso/Niger

- **Région de Tillabéry/Région du Sahel au Burkina Faso**

Les communes frontalières burkinabé et nigériennes membres du Groupement Communal de Coopération Transfrontalière suivantes :

- **Du côté du Burkina Faso :** les communes de Boundoré, Titabé, Mansila, Tankougounadié, Falagountou, Sampelga, Seytenga, Markoye, Tin-Akoff
- **Du côté du Niger :** les communes de Bankilaré, Dargol, Diagourou, Gorouol, Gotheye, Mehanna, Kokoro
 - **Région de Tillabéry/Région de l'Est du Burkina Faso**
- **L'axe Makalondi** (Niger/Kantchari (Burkina Faso))
- **L'axe Tamou** (Niger) / Botou (Burkina Faso)

B. Bande frontalière Mali/Niger

Le corridor de coopération transfrontalière sur l'axe Ayarou-Ouatagouna comprenant les villages de Koutougou, Labezzanga, Kongokiré

C. Bande frontalière Burkina Faso/Mali

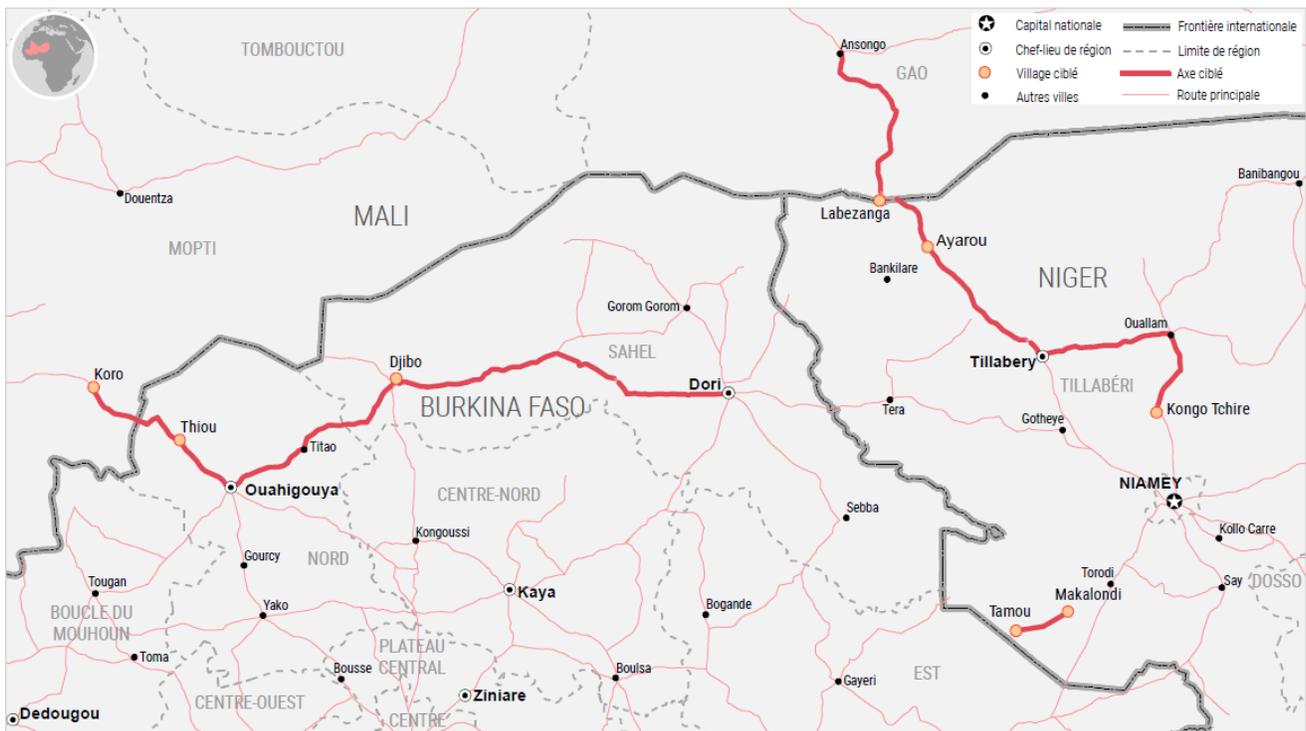
- **Région de Mopti/Région du Sahel au Burkina Faso**
- **L'axe Djibo** (Burkina Faso/ Mondoro (Mali))
- **Région de Mopti/Région du Nord au Burkina Faso**
- **L'axe Thiou** (Burkina Faso) / Koro (Mali)



Afrique de l'Ouest

Zone d'intervention des activités du Projet conjoint SNU - ALG

A la date du 30 oct. 2019



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle des Nations Unies.
 Date de création: 30 octobre 2019 Sources: OCHA, UNCS, WFP Feedback: rowca-imu@humanitarian.id www.unocha.org www.reliefweb.fr

Effet/résultat(s) du programme conjoint :

Ce document de programme conjoint et chacun de ses résultats entrent dans le cadre des PNUAD des trois pays du Liptako Gourma comme indiqué à travers les axes ci-dessous.

Cohérence avec les Axes PNUAD des trois pays du Liptako-Gourma	
Burkina Faso	a. Renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et promouvoir l'Etat de Droit b. Créer les conditions pour une agriculture durable en vue de l'amélioration de la sécurité nutritionnelle & alimentaire et renforcer la résilience des populations c. Prévenir les risques climatiques et renforcer la préparation aux urgences
Mali	Axe 1 : Paix, Sécurité et Réconciliation nationale Axe 2 : Gouvernance Axe 3 : Accès aux services sociaux de base Axe 4 : Croissance inclusive et développement durable
Niger	Priorité Stratégique 1. Résilience Priorité Stratégique 2. Gouvernance, paix et sécurité Priorité Stratégique 3. Développement Social et Dividende Démographique

Résultat 1 : renforcement des capacités et des mécanismes régionaux, nationaux et locaux dans la région du Liptako-Gourma pour une meilleure coordination, un partage soutenu de l'information sur la gestion transfrontalière.

Résultat 2 : Les politiques et stratégies régionales et nationales, les cadres juridiques sont examinés et harmonisés pour la promotion de la cohésion sociale, la bonne gouvernance, la gestion des conflits, la protection des enfants, l'accès à la justice intégrant les normes internationales relatives aux droits humains

Résultat 3. : amélioration et protection des moyens de subsistance pour la sécurité alimentaire des communautés, l'accès aux services sociaux de base et la résilience aux différents chocs (environnemental et climatique) pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ; leur accès aux moyens de subsistance et aux services sociaux de base sont améliorés.

Résultat 4 : Les capacités des populations sont renforcées face à l'extrémisme violent et la tendance de radicalisation, en matière de gestion des conflits et de promotion de la paix et de la cohésion sociale.

Résultat contributif :

Résultat 2 : La croissance régionale est inclusive, durable, avec une réduction des inégalités économiques et caractérisée par une transformation structurelle.

Produit(s) indicatif(s) avec marqueur de genre :

Produit 1 Les capacités de l'ALG sont renforcées afin de coordonner et de promouvoir, une approche factuelle des politiques et la prise de décisions dans la région du Liptako-Gourma afin de s'assurer que l'institution a les compétences requises pour s'acquitter de ses fonctions essentielles conformément au mandat renouvelé et s'adapter à l'évolution des situations de crises régionales et internationales (**GEN2**)

Produit 2 : Les autorités locales, nationales et régionales disposent de capacités accrues et les textes légaux existent pour promouvoir la paix et la sécurité et améliorer la coopération transfrontalière dans les zones frontalières du Liptako-Gourma **(GEN2)**

Produit 3 : les communautés des zones transfrontalières ont accès à un système de justice pénale-- des mécanismes d'assistance sont disponibles pour les victimes **(GEN2)**

Produit 4 : Les communautés vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, sont mieux outillés dans le domaine de l'emploi ; ont un accès accru aux services de base et aux opportunités génératrices de revenus **(GEN3)**

Produit 5 : les capacités techniques et opérationnelles des départements de l'éducation dans les zones du Liptako-Gourma sont améliorées et adaptées aux situations de crise et à la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et de planification du relèvement **(GEN2)**

Produit 6 : Renforcement des capacités des communautés et des autorités locales en matière de prévention et de gestion des conflits, de réconciliation, de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones transfrontalières du Liptako-Gourma **(GEN2)**

Le présent projet est conforme aux plans-cadre des Nations unies pour le développement (PNUAD) des trois pays concernés.

Le projet vise à contribuer à une croissance régionale et inclusive, durable, avec des inégalités économiques réduites et caractérisée par des transformations structurelles.

Durée du programme : **3 années**

Dates prévues pour le commencement et la fin :
1^{er} novembre 2019 au 30 octobre 2022

Option(s) de gestion des fonds : Gestion canalisée

Agent administratif : MPTF Office
Agent de Coordination : PNUD

Budget estimatif total* : **12.000.000 USD**

Dont :

1. Budget financé : 79.900.000 SEK =
environ **8.276.417 USD**
2. Budget non financé : **4 millions USD**

* *Le budget estimatif total comprend les dépenses au titre du programme et les dépenses d'appui indirectes*

Sources du budget financé :

- Gouvernement _____
- Org. des NU... _____
- Org. des NU... _____
- Donateur- **Suède** : **79.900.000 SEK**
- Donateur ... _____
- ONG... _____

Noms et signatures des contreparties (sous-)nationales et des organismes des Nations Unies participants

Accepté par (signatures)⁵:

Organismes des Nations Unies	Autorités de coordination nationales/sous-régionales
<p>Nana Oumou Touré Sy Coordinatrice Régionale Plateforme Régionale pour l’Afrique de l’Ouest & du Centre</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’organisme : PNUD</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	<p>M. Saidou Oua Secrétaire Exécutif</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’institution : Autorité du Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG)</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>
<p>Marie-Pierre Poirier Directrice Régionale pour l’Afrique de l’Ouest & du Centre</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’organisme : UNICEF</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	

⁵ Remarque : Ajuster les signatures au besoin.

² Le marqueur de genre mesure dans quelle mesure un projet investit dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Sélectionnez une pour chaque sortie : GEN3 (L'égalité des sexes en tant qu'objectif principal) ; GEN2 (L'égalité des sexes en tant qu'objectif important) ; GEN1 (Contribution limitée à l'égalité des sexes) ; GEN0 (Aucune contribution à la qualité du genre)

Organismes des Nations Unies	Autorités de coordination nationales/sous-régionales
<p>Antonio Mazzitelli Représentant Régional pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’organisme : UNODC</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	
<p>Oulimata Sarr Directrice Régionale a.i. Bureau Régional pour l’Afrique de l’Ouest & du Centre</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’organisme : ONUFEMMES</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	
<p>Dramane Haidara Directeur Régional</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l’organisme : BIT</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	

Organismes des Nations Unies	Autorités de coordination nationales/sous-régionales
<p>Dimitri Sanga Directeur Régional</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l'organisme : UNESCO</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	
<p>M. Andrea ORI Représentant Régional pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l'organisme : HCDH</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	
<p>Bakary Dosso Directeur pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l'organisme : UNECA</p> <p><i>Date et Sceau</i></p>	

1. Introduction

En janvier 2018, les trois piliers de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) : Résilience (UNICEF/OCHA), Sécurité (UNODC) et Gouvernance (PNUD) ont entamé des discussions avec l'Autorité pour le Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) pour identifier comment le Système des Nations Unies (SNU) pourrait apporter un appui pour la mise en œuvre d'activités au niveau des frontières dans la région ; et en même temps de s'assurer que nos efforts tant au niveau national que régional sont cohérents et complémentaires, tout en renforçant le nexus humanitaire-développement-sécurité.

Pour ce faire, les agences suivantes : UNODC, UNOCHA, UNICEF, UNECA, ONUFEMMES, BIT, UNESCO, OHCHR, sous le leadership du PNUD, ont revu le Plan d'Activités d'Appui à la Coopération Transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma⁶ soumis par l'ALG pour sa mise en œuvre effective, et également pour mieux répondre aux défis sécuritaires dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) comme ratifié le 24 janvier 2017 par les chefs d'Etats de l'ALG. Ainsi, le Document-Cadre élaboré sur la base du programme d'activités de l'ALG a été transformé en un document de programme conjoint qui permettrait à toutes ces agences de converger dans des zones d'intervention commune pour soutenir l'institution sous-régionale à relever les défis auxquels ces pays sont confrontés.

Ce partenariat établi s'inscrit dans le cadre de la SINUS et son Plan de Support qui stipule dans son domaine prioritaire-1. « *Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement.* » Le programme conjoint est en parfait accord avec le Plan de Support qui est « *un instrument visant à favoriser la cohérence et la coordination pour une plus grande efficacité et l'obtention de résultats dans le cadre de la (SINUS)- selon la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que le « New Way Of Working- NWOW ».*

Pour réaliser cette initiative, le document de projet a bénéficié de l'engagement du Gouvernement de la Suède lors de la mission de haut niveau conduite par l'Envoyée Spéciale de la Suède pour le Sahel en octobre 2018 suite à la décision du Gouvernement suédois d'augmenter son budget pour sa Stratégie au Sahel pour le développement d'une coopération régionale tout en mettant l'accent sur la sécurité humaine ; particulièrement dans les zones d'interventions identifiées par les trois pays. Il est à noter que la zone géographique de l'ALG correspond au « fuseau central » de la zone d'intervention de la Force Conjointe du G5 Sahel. Suite à cette mission, et au vu de la multiplicité des agences des Nations Unies impliquées pour apporter un appui à une zone critique qui fait face à des défis grandissants, l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA) a proposé de contribuer huit millions de dollars (8M\$) pour les deux premières années de mise en œuvre du projet.

En plus, le présent document de programme conjoint a été soumis au Conseil des Ministres de l'ALG qui l'a endossé et porté son soutien politique, lors de sa conférence ministérielle qui s'est tenue en mi-août 2018 et celle du 4 février 2019. Il a ensuite été présenté et validé par le Groupe des Directeurs régionaux du SNU (R-UNSDG) le jeudi 7 mars 2019, en présence du Secrétaire Exécutif de l'ALG. Le R-UNSDG a cité le programme conjoint comme un exemple de collaboration « One UN » qui servirait pour le renforcement du nexus humanitaire-développement-paix/sécurité.

2. Résumé analytique de la situation

“la Région du Liptako-Gourma est située à cheval sur les frontières communes au Burkina Faso, au Mali et au Niger et couvre une superficie de 370 000 kilomètres carrés.” Plus de 80% des 17 millions d'habitants de la région vivent en milieu rural⁷. Les communautés vulnérables (femmes, enfants, jeunes) sont sujettes à

⁷ ALG. 2019. <http://www.liptakogourma.org/index.php/presentation/zones-d-intervention>

l'analphabétisme et ont difficilement accès aux services sociaux de base. Les inégalités entre les sexes constituent un fardeau supplémentaire pour les femmes de la région. La fragilité et l'absence de structures de gouvernance créent un environnement propice à l'infiltration du crime organisé et à l'extrémisme violent. Ce caractère multidimensionnel de la crise sécuritaire au Sahel requiert une approche intégrée et coordonnée dans le but de trouver une synergie et une complémentarité entre tous les acteurs pour un impact durable des actions sur le terrain.

Les multiples attaques de groupes armés non étatiques dans la région du Liptako-Gourma continuent de causer des dommages importants aux infrastructures communautaires et menacent les moyens de subsistance des communautés, particulièrement dans les zones transfrontalières, provoquant des mouvements de populations à l'interne et au-delà des frontières. La région se caractérise par une instabilité extrême et des risques et des vulnérabilités historiquement bien ancrés. La pauvreté multidimensionnelle est un problème qui exacerbe toute croissance potentielle, tandis que la population croissante est très jeune et largement sans emploi.

Le programme conjoint sera mis en œuvre dans la région du Liptako-Gourma, dans les zones les plus vulnérables mais stables identifiées par les Etats de l'ALG eux-mêmes. La réhabilitation des infrastructures communautaires et la restauration des moyens de subsistance dans ces zones sont essentielles pour offrir des opportunités d'emplois à court terme, surtout aux jeunes, tout en mettant sur place des initiatives de relèvement à moyen et long terme qui répondent à leurs besoins et renforcer leur résilience face aux catastrophes pour ainsi empêcher un retour dans la situation précaire. Le programme conjoint va contribuer de manière coordonnée et complémentaire et jeter les bases d'un développement durable pour améliorer significativement les conditions de vie des populations dans les zones ciblées ; ce à travers la lutte contre les inégalités sociales, l'accès aux infrastructures et services socio-économiques de base, et la création d'une économie locale.

Sur la base d'initiatives antérieures et en cours par le SNU et d'autres partenaires dans la sous-région, y compris des activités financées par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) dans certaines zones, le programme conjoint soutiendra l'ALG et ses États à travers des programmes de renforcement des capacités, l'élaboration d'un mécanisme de coordination pour permettre à l'ALG de mieux cerner les appuis portés à la région et s'assurer d'une approche cohérente et complémentaire des efforts visant à améliorer la stabilité de la sous-région.

Depuis 2012⁸, la région frontalière du Liptako-Gourma est minée par un climat d'insécurité et de violence. La détérioration récente de la situation, marquée par la prolifération des groupes armés, la recrudescence des affrontements communautaires et la montée de l'extrémisme violent, soulève de profondes inquiétudes tant au niveau régional qu'international.

- Face à cette situation, la présence des forces de défense et de sécurité (FDS) a été renforcée dans la zone notamment à travers le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Force française Barkhane, des Forces Spéciales américaines et de la force multinationale conjointe du G5 Sahel, en collaboration avec les forces de défense et de sécurité nationales. Cependant, une approche exclusivement sécuritaire ne saurait apporter les réponses nécessaires aux causes structurelles de la crise afin de renforcer la résilience des communautés dans cet espace commun.
- La région est caractérisée par des niveaux de pauvreté monétaire et de pauvreté multidimensionnelle élevés. Entre 2015 et 2018, le nombre total d'individus en situation d'insécurité

⁸ Extrait de l'Etude UNICEF- UNOCHA - OECD- sur les Risques et Vulnérabilités dans la région du Liptako-Gourma : <https://rowca.egypte.com/fl/Mr1aLycmTI>

alimentaire sévère a plus de 60% pour atteindre plus de 875 000 en 2018 (soit 9% des habitants de la zone). Depuis 2000, la tendance économique est marquée par une croissance moyenne de plus de 5% dans les pays de la région. Cette croissance se caractérise par sa faible diversification et sa très forte vulnérabilité aux chocs exogènes. En outre la vitalité démographique de la région tire vers le bas cette croissance avec un PIB réel par habitant d'environ 2,5%. La sphère sociale est ainsi marquée par la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité de plus de la moitié de la population. La majorité de la population du Liptako-Gourma (90%) vit en milieu rural. L'économie n'est pas très diversifiée et se concentre essentiellement dans l'agriculture et l'élevage, qui sont vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques (pluviométrie erratique, sécheresse récurrente, nombreux ravageurs de culture dont le criquet pèlerin, le plus redoutable de tous, etc.). Plus que 90% - des emplois sont dans l'économie informelle qui sont caractérisés par leur précarité, vulnérabilité et des conditions de travail indécents.

- La forte croissance démographique (entre 3-4% par an) se traduit par la jeunesse de la population : les jeunes de moins de 15 ans représentent environ 50% de la population transfrontalière. Ces jeunes sont particulièrement touchés par le chômage. Selon les tendances actuelles, il est attendu un doublement de la population du Sahel d'ici 2050 ; avec la région du Liptako-Gourma qui compte déjà une population d'environ 10 million d'habitants. Cette croissance ne fera qu'accentuer la pression sur les ressources naturelles et un accroissement de la demande sociale pour les services publics, d'une population majoritairement jeune en quête d'opportunités et aussi source de conflits. D'où le nécessaire dialogue politique entre tous les acteurs pour tirer le meilleur profit de ce capital humain qui pourrait être une opportunité et des vecteurs de développement, de paix et de cohésion sociale.
- Le changement climatique et les catastrophes liées aux aléas naturels exacerbent ces vulnérabilités. Depuis les années 1980 la zone du Liptako-Gourma est régulièrement touchée par la sécheresse dû à la hausse des températures qui accentue les systèmes météorologiques déjà extrêmes et/ou des précipitations inhabituelles qui entraînent des inondations. Près de 100 000 personnes seraient exposées annuellement au risque d'inondation dans le Liptako-Gourma. Au Niger, la région de Tillabéry est particulièrement à risque, notamment du fait des débordement du fleuve Niger. Un manque de concertation en ce qui concerne la gestion des barrages peut être à l'origine d'inondations transfrontalières. Cette situation est aggravée par la destruction des forêts qui réduit considérablement les précipitations. Tout ceci est une menace pour la biodiversité, les écosystèmes et les moyens de subsistance des populations. La raréfaction de l'eau et des ressources fourragères, la diminution des aires de pâturages liée à l'expansion des terres agricoles et l'insécurité grandissante, perturbent les couloirs de transhumance. Ceci contribue à alimenter les tensions récurrentes entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès aux ressources (terres, eaux et pâturages).
- Les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont globalement faibles dans la région frontalière, particulièrement pour les filles et au niveau du secondaire mais il existe de fortes disparités inter et intrarégionales. L'insécurité grandissante et la crise fourragère a entraîné la fermeture d'environ 1000 écoles dans la zone en 2018. Ce sont des générations non-éduquées qui deviennent les jeunes puis adultes dans toute la zone.
- La faiblesse des infrastructures, le manque de personnel médical et l'insécurité entravent significativement l'accès aux services de santé, qui est dans l'ensemble plus faible dans la zone que dans le reste des trois pays. Le taux de mortalité infanto-juvénile est quasiment partout plus élevé que les moyennes nationales. Des épidémies transfrontalières de méningite, de rougeole et de choléra sont fréquemment enregistrées.
- Malgré leur poids démographique, les inégalités dans les responsabilités familiales prises par les femmes et non rémunérées créent des discriminations dans le marché du travail, augmentant ainsi le taux de pauvreté au sein des communautés et réduisant leurs chances d'accès aux ressources, et

au développement de l'entrepreneuriat féminin. Les femmes sont également sous-représentées dans le sphère politique et les prises de décision et leur accès à la propriété foncière reste très marginal. Dans les régions de Tillabéry et de Tahoua par exemple, plus de 75% des femmes de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans. Elles subissent des risques accrus de violence sexuelle.

- En décembre 2018, la zone frontalière comptait plus de 88 000 réfugiés dont 24 000 réfugiés maliens au Burkina Faso et 54 000 réfugiés maliens au Niger. La situation au Mali ne permettant pas un retour massif des réfugiés, l'absorption dans les plans nationaux et locaux de développement ainsi que dans les systèmes nationaux de protection sociale s'impose. En 2018, la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone a eu pour conséquence le déplacement vers le Mali d'environ 9 500 personnes, dont près de 8 500 personnes originaires du Burkina Faso et plus de 1 000 personnes originaires du Niger. Par ailleurs, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a été multiplié par quatre dans la zone depuis décembre 2017 pour atteindre 145 000 en septembre 2018.
- La fragilité et l'absence des structures de gouvernance, la corruption, l'exclusion politique, économique et sociale de nombreuses communautés, l'affaiblissement du tissu social ont contribué à l'augmentation des tensions, entravant la consolidation durable de la paix et les efforts de développement dans toute la région. La faible présence des services publics dans certaines zones a favorisé l'émergence de formes alternatives de gouvernance qui ont brouillé davantage les limites entre le licite et l'illicite, le formel et l'informel.
- La gouvernance sécuritaire au Sahel est fragilisée par le sous-équipement d'une armée éprouvée par des années de conflits armés internes. Tout ce qui précède dénote un caractère multidimensionnel de la crise au Sahel et appelle à une approche intégrée, coordonnée, dans le but de trouver de la synergie et une complémentarité de tous les acteurs pour un impact durable de nos actions.

3. Stratégies, y compris les leçons apprises et le programme conjoint proposé

Aperçu général/contexte

Les pays du Sahel sont, à des degrés divers mais sans exception, confrontés à de sérieux défis qui entravent de manière significative tout processus de développement. Des crises alimentaires dans la sous-région se sont produites à plusieurs reprises ces dernières années, ce qui a accru la vulnérabilité chronique des populations. Ces difficultés sont souvent liées au changement climatique, impliquant de longs cycles de sécheresse, parfois suivis d'inondations. De plus, des facteurs démographiques (une population jeune augmentant de plus de 4% par an) ont exercé une pression continue sur la production alimentaire ainsi que sur les ressources naturelles et les services sociaux. La mauvaise gouvernance et les problèmes de sécurité ont affaibli les capacités des États à faire face aux conflits intra et intercommunautaires, à la montée du trafic d'êtres humains et de la drogue, à la criminalité organisée et à la pauvreté de masse persistante. A cela s'ajoute la présence de divers groupes djihadistes et les trafiquants d'armes. Cette crise sécuritaire dans la plupart des pays africains du Sahel, et particulièrement dans la région du Liptako-Gourma suite à la situation du Mali, n'est pas sans conséquences pour les personnes, les biens, l'environnement, les activités socio-économiques et politiques. Cette situation a empêché la population d'accéder aux services publics de base, limitant les perspectives économiques, en particulier pour les femmes et les jeunes ; et pourrait être un facteur contribuant à retarder la réalisation des ODD d'ici 2030 si des mesures appropriées ne sont pas mises en place.

La prévention des conflits au niveau local, l'accès à l'eau et aux pâturages, les couloirs de transhumance - ainsi que la gestion des risques liés aux trafics illicites, aux mouvements d'armes, au recrutement de jeunes par des groupes extrémistes constituent des défis majeurs pour la région.

Leçons apprises

Selon le Plan de Support de la SINUS, des enseignements ont été tirés de la mise en œuvre de la Stratégie depuis 2013. Il est ressorti de la revue de la SINUS « la nécessité d'augmenter la capacité d'absorption des institutions nationales et régionales afin de leur permettre de s'acquitter de leurs mandats. Cela inclut le besoin de renforcer la cohérence, la coordination et le partenariat pour le Sahel pour mieux aborder le nexus humanitaire-développement-paix tout en alignant les stratégies, programmes et financement. »

Parmi les enseignements tirés, il a également été question parmi tant d'autres, de la diversification des sources de financement. Ainsi, le présent programme conjoint qui sera mis en œuvre dans le cadre de la SINUS renforcera la cohérence et la coordination pour plus d'efficacité et l'obtention de meilleurs résultats en réponse à la crise du Sahel et comme stipulé dans le Plan de Support. Une stratégie de mobilisation de ressources sera mise en place pour le programme conjoint qui s'étale sur une durée de trois ans avec un financement de deux années afin de mieux répondre à ces besoins dans le long terme.

Le partenariat avec l'ALG a été réalisé autour des besoins exprimés par l'ALG elle-même pour la réalisation de son Programme d'activités pour la coopération transfrontalière de 2018. Ainsi, les activités indiquées dans ce document sont la propriété de l'institution. En plus, l'ALG a été partie intégrante de l'élaboration du document de programme conjoint depuis les premières discussions jusqu'à ce jour. L'appropriation sera assurée par une coopération très étroite avec l'ALG pendant la mise en œuvre du programme conjoint car l'institution sera chargée de la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités aussi bien que de la coordination avec l'unité de gestion du programme.

Ce document de programme conjoint a été élaboré à travers un processus participatif, itératif et inclusif avec la présence et la validation des activités par l'ALG. Les informations reçues de l'ALG ont été discutées au niveau national avant d'être transmises au groupe de travail ; ainsi, dans la mesure du possible, les parties prenantes et en particulier les représentants des communautés et les autorités locales seront activement impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Le processus a débuté avec une série de discussions internes au SNU puis élargies à l'ALG afin d'assurer l'alignement des résultats escomptés sur les différents axes, programmes et sous-programmes existants dans la sous-région avec un focus sur les zones frontalières, les femmes, les jeunes et les enfants dans la perspective de cibler les plus vulnérables et de « ne laisser personne pour compte ». La participation des représentants du gouvernement, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que SNU à l'atelier de Ouagadougou sur l'analyse des risques et vulnérabilités dans la zone du Liptako-Gourma permettra de tenir en compte les recommandations faites à travers les différents chantiers identifiés.

La stratégie de mobilisation des ressources dégagera un plan pour une continuité et expansion potentielle des activités en réponse à la situation évoluant dans la sous-région. Sachant que tout programme conjoint est limité dans le temps et en financement, il devient important de s'assurer que l'impact, les avantages du programme conjoint continuent au-delà de la période assignée.

Il est reconnu que la réponse aux besoins fondamentaux des communautés n'a toujours pas été satisfaisante malgré les multiples stratégies, les budgets investis et la durée impartie pour la mise en œuvre des programmes conjoints. Cela est dû en partie par la faible participation des principaux bénéficiaires dans les prises de décision, l'inadaptation des activités en phase avec le contexte socioéconomique, culturel, environnemental, politique, etc. Ainsi, ce programme conjoint va analyser dès le début, comment s'assurer de la durabilité de l'initiative ; et quels avantages pourraient être garantis. Des séances de discussions seront organisées avec les autorités et communautés locales et régionales. Sous la direction de l'ALG, une cartographie des interventions sera faite pour mieux coordonner les initiatives et l'aide au développement de la sous-région. Une stratégie de mobilisation de ressources sera établie dès le démarrage du programme.

Programme conjoint proposé

Au cours des dernières années, les acteurs de développement ont œuvré pour l'amélioration des conditions de vie des populations suite aux investissements considérables qui ont été consentis tant au niveau humain que financier. Cependant, il serait judicieux de constater que les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes.

En 2013, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) afin d'établir une base solide pour un engagement cohérent du Système des Nations Unies (SNU) et de permettre une approche multisectorielle pour s'attaquer aux causes de l'instabilité dans une perspective durable et à long terme dans la région du Sahel à travers les trois objectifs suivants: (i) une gouvernance efficace et inclusive renforcée dans toute la région; (ii) les mécanismes de sécurité nationaux et régionaux sont en mesure de faire face aux menaces transfrontalières; et (iii) les plans d'action, les interventions humanitaires et de développement sont intégrés, garantissant que les activités d'urgence répondent aux besoins immédiats, tout en renforçant la résilience des personnes et des communautés dans le cadre d'un programme de développement à long terme. Pour assurer une coordination et une mise en œuvre efficaces de la SINUS, le Bureau du Représentant Spécial du SG pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le R-UNSDG ont créé trois groupes de travail thématiques dirigés comme suit: i) Pilier Gouvernance (dirigé par le PNUD) ; ii) Pilier Sécurité (dirigé par ONUDC) ; et iii) Pilier Résilience (dirigé par UNOCHA & UNICEF). Pour ce faire, suite à une cartographie des activités en cours dans les pays du Sahel, un Plan d'Investissement pour le Sahel fut élaboré en 2018 sous la supervision du Conseiller Spécial du SG pour le Sahel afin de combler le déficit de financement des activités et/ou financer les domaines prioritaires immédiats.

Sur la base d'initiatives antérieures et en cours par le SNU et d'autres partenaires dans la sous-région, l'objectif global du présent document est de renforcer la résilience des communautés et la sécurité humaine face aux chocs environnementaux et climatiques, les menaces au Sahel, y compris transfrontalières dont l'effet de débordement de la crise du Mali qui continue d'affecter la paix et la sécurité au Burkina Faso, au Niger et même au-delà vers les pays côtiers plus au sud (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire).

Ce projet apportera un appui à l'*Autorité du Développement Intégré du Liptako-Gourma (ALG⁹)*, aux autorités locales y compris le Cadre de Concertation des Gouverneurs de la sous-région, pour établir un mécanisme de veille pour observer la situation sécuritaire dans les zones transfrontalières et améliorer la collecte de données, l'analyse continue et le partage des informations sur les points vulnérables et les risques afin de réduire les instabilités aux frontières.

Le programme conjoint soutiendra l'ALG et ses États à travers des programmes de renforcement des capacités, l'élaboration d'un mécanisme de coordination des efforts nationaux et régionaux visant à améliorer la stabilité dans la sous-région, la gouvernance locale et les opportunités d'emploi décent pour les jeunes, particulièrement dans les zones transfrontalières afin de lutter contre la violence extrémiste et de réduire/freiner les flux migratoires. Le programme conjoint abordera également les problèmes d'autonomisation des femmes par une participation accrue aux processus de prise de décision tant au niveau communautaire, national, que régional. Le programme conjoint intégrera continuellement les approches genres dans les résultats-clés afin d'assurer un développement social et économique durable.

Le programme conjoint tient compte des Objectifs Stratégiques de l'ALG, les Objectifs de Développement Durable/Agenda 2030 (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et met un accent particulier sur le nexus humanitaire-développement-paix/sécurité.

La mise en œuvre du programme conjoint tiendra compte des questions relatives à la gouvernance, à la sécurité et à la résilience qui sont essentielles à la relance d'une croissance inclusive et durable. Dans ce

⁹ <http://www.liptakogourma.org/>

contexte, le programme conjoint entend contribuer à la mise en place de cadres de planification et de coordination au niveau de l'ALG et au niveau local, pour améliorer la réponse aux défis à relever, l'efficacité de l'aide, et la création d'un environnement favorable à des approches et solutions innovantes à l'échelle régionale, en vue d'accélérer la croissance, le développement durable, et la réduction de la pauvreté dans les zones-cibles du Liptako-Gourma.

Le programme conjoint adoptera des approches participatives et inclusives à travers le renforcement des capacités et de l'expertise locale, des communautés bénéficiaires tout en les impliquant dans les prises de décisions, ainsi que la résolution des conflits au niveau local pour une coexistence pacifique des communautés et un développement durable.

Ce programme conjoint visera au renforcement des capacités de l'ALG afin de lui permettre de bien accomplir son mandat tel qu'assigné par les Chefs d'États et le Conseil des Ministres. Ce renforcement des capacités inclus également les autorités locales pour une meilleure élaboration et compréhension des règles et cadres juridiques nécessaires pour une bonne coopération transfrontalière, la création/restauration de la confiance entre les différents acteurs locaux (autorités et communautés).

Ensuite, les communautés bénéficiaires des zones ciblées, particulièrement les Femmes et les Jeunes, auront des opportunités de relèvement, participeront à des campagnes de promotion de la cohabitation pacifique, la sensibilisation en matière de sécurité pour la paix et un développement durable. En tant que bénéficiaires, les communautés ciblées seront parties intégrantes de la mise en œuvre des activités du programme conjoint.

La collaboration entre les différentes parties impliquées dans ce programme conjoint sera une opportunité pour confédérer les nombreuses initiatives fragmentées dans la zone du Liptako-Gourma pour accroître l'impact des efforts dans les zones d'intervention. Le programme conjoint prend en compte les différentes priorités/stratégies et sera mise en œuvre sous la coordination de l'ALG ; ce qui est une approche participative de partenariat.

La durabilité du programme conjoint dépendra largement de l'appropriation par les personnes cibles à travers leur participation effective dans la mise en œuvre. La durabilité interpelle également les parties en charge de la mise en œuvre du programme conjoint. Quand une bonne synergie est créée autour de ces deux groupes, on peut considérer que les résultats fournis répondraient à un pourcentage très élevé des attentes.

Pour assurer l'efficacité dans la mise en œuvre du programme conjoint au niveau du terrain, les parties prenantes ont convenu de mettre en place une équipe conjointe qui coordonnera les différentes activités des agences et servira de liaison avec l'ALG.

4. Résultats escomptés

Pour contribuer à ces résultats globaux, le projet régional conjoint vise à produire six (6) produits :

Produit 1 : il portera sur les problèmes de développement liés aux mécanismes régionaux de coordination dans la région et mettra l'accent sur le renforcement des capacités de l'ALG à coordonner et à promouvoir une approche basée sur les résultats en matière de politiques et de prise de décisions dans la région du Liptako-Gourma. Cette approche basée sur les résultats devrait permettre à l'institution de s'acquitter de ses fonctions essentielles conformément à son mandat renouvelé et de s'adapter à l'évolution de la situation de crises régionales et internationales. Les activités du premier produit seront donc axées sur le renforcement des capacités de l'ALG afin de coordonner et de promouvoir une approche factuelle des politiques et s'assurer que l'institution a les compétences requises pour s'acquitter de ses fonctions essentielles conformément au mandat renouvelé et s'adapter à la situation de crises régionales et internationales, les formations et l'appui à la production d'outils de connaissances.

Un appui sera fourni pour la production du rapport annuel de l'ALG et l'examen du document stratégique de l'institution, y compris une stratégie de mobilisation des ressources. Il mettra l'accent sur les problèmes de gouvernance avec un focus sur les autorités locales des trois pays et visera à renforcer leur capacité de promouvoir la paix et la sécurité dans les zones frontalières. Les activités à cette fin seront axées sur la sensibilisation des acteurs transfrontaliers concernés (civils et militaires) aux principes de coordination et principes humanitaires, l'harmonisation des cadres d'intervention des divers acteurs techniques régionaux dans la région du Liptako-Gourma (par exemple, le Cadre de Concertation des gouverneurs de l'ALG, les services de gestion des frontières).

Produit 2 : il portera sur la promotion continue d'échange d'informations sur la gestion transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma qui souffre d'un revers dans le cadre du développement. Il visera également à renforcer les capacités des autorités locales, nationales et régionales à améliorer la coopération transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma. Cet objectif sera atteint grâce à l'élaboration d'une stratégie commune pour la gestion intégrée des frontières et des communautés transfrontalières, à une analyse du cadre juridique existant en matière de menaces et de coopération transfrontalières ainsi qu'à l'harmonisation des cadres d'intervention des différents services techniques régionaux, l'organisation de réunions annuelles sur le renforcement de la gouvernance transfrontalière pour la paix et la sécurité régionale ; en étroite collaboration avec le Cadre de Concertation des Gouverneurs des régions frontalières de la zone.

Produit 3 : il sera axé sur la promotion de l'accès à la justice pénale et au soutien aux victimes dans les zones transfrontalières et s'assurer en particulier que les communautés des zones transfrontalières ont accès au système judiciaire. Pour ce faire, des formations et des campagnes de sensibilisation seront organisées à l'attention des membres de la communauté, des élus locaux, des conseillers juridiques et des juges. Le produit comprendra également un appui effectif pour s'assurer que les mécanismes sont mis en place à travers des audiences foraines dans les zones frontalières. Ce produit mettra particulièrement l'accent sur les femmes et la violence basée sur le genre en apportant un soutien psychosocial aux femmes, aux survivantes de la violence ; et en sensibilisant l'opinion à l'élimination de la violence basée sur le genre.

Produit 4 : il sera axé sur les problèmes de chômage des jeunes causés par le manque de perspective et de politiques d'emploi pour le développement dans la sous-région. Il permettra aux communautés vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, d'accéder aux services sociaux de base et aux activités génératrices de revenus grâce à un large éventail d'activités. Ces activités produiront et diffuseront des informations et le savoir-faire sur l'économie inclusive, les services financiers, les services socio-économiques et les possibilités d'emploi pour les jeunes. Au niveau politique, le projet soutiendra également la formulation et/ou l'intégration d'une politique de l'emploi dans les plans de développement local/national/régional. En outre, un certain nombre de programmes de formation, y compris, l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle, la formation multidisciplinaire, seront mis en œuvre pour améliorer et/ou créer les compétences nécessaires basées sur le besoin des communautés dans les zones-cibles afin de leur permettre d'accroître leurs moyens de subsistance. En outre, l'engagement des jeunes dans les travaux de construction de petites infrastructures dans des secteurs à forts potentiels économiques suivant l'approche HIMO et en utilisant des technologies écologiques permettra de créer des emplois verts, tandis que la réalisation de certaines infrastructures améliorera l'accès direct des populations aux services sociaux de base.

Produit 5 : il permettra de relever les défis liés aux faibles taux d'alphabétisation dans la région en renforçant les capacités techniques et opérationnelles des autorités locales et une sensibilisation des populations pour accroître la participation des filles et des garçons dans les écoles primaires et secondaires. Les activités viseront essentiellement à mieux comprendre les besoins à travers des évaluations des capacités des écoles et des enseignants dans les zones frontalières ciblées, les sources et l'accès à la nourriture et à l'alimentation scolaire. L'appui direct comprendra le renforcement des systèmes et la facilitation d'accès pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les écoles des zones identifiées, et la remise de kits scolaires aux enfants vulnérables afin d'améliorer l'accès aux infrastructures

et aux matériels éducatifs. Ce produit tend à la fois à relever les défis de la région en matière de gestion des ressources naturelles et de réduction des risques de catastrophe et de planification pour le relèvement en améliorant les connaissances des communautés et des autorités locales pour leur permettre de faire face à ces défis. Ces activités comprendront des sessions de formation sur la gestion durable des terres, la conservation de la biodiversité et la gestion durable de l'eau ; et encouragera la surveillance et la gestion des zones transfrontalières à l'aide de téléphones mobiles et d'autres applications. Des produits de connaissances seront créés pour analyser l'impact du changement climatique, la vulnérabilité des communautés et l'écosystème dans les zones d'intervention ainsi qu'un meilleur procédé de capturer les changements climatiques.

Produit 6 : il visera quant à lui à renforcer les capacités des communautés en matière de prévention et de gestion des conflits, de la réconciliation et la cohésion sociale, et surtout la prévention de la radicalisation dans les zones d'intervention du projet. Les activités mises en œuvre à cette fin comprendront un certain nombre d'initiatives de sensibilisation à l'intention des femmes, des dirigeants communautaires et des jeunes, des formations sur la médiation et la résolution pacifique des conflits. Ce produit sera axé sur l'accroissement de la participation des femmes aux processus de paix en leur dispensant une formation spécialisée et en mettant en place cinq (5) « cases de surveillance de la paix » pour promouvoir le leadership des femmes dans la paix et la réconciliation. Des dialogues organisés entre éleveurs et agriculteurs viseront à prévenir et à résoudre les conflits de transhumance liés aux ressources naturelles. Il sera axé sur la promotion d'un dialogue pacifique et la cohésion sociale en permettant aux agents des frontières et de sécurité et aux communautés des régions concernées de communiquer entre eux. Les activités mises en œuvre à cette fin se concentreront particulièrement à fournir un espace de discussion, d'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans les zones concernées. Il renforcera la capacité des autorités locales à prévenir les conflits en réalisant un certain nombre d'analyses sur les systèmes d'alerte rapide/précoce et de gestion des conflits existants dans les zones frontalières et en veillant à ce que les corridors de transhumance soient dotés d'infrastructures de base visant à désamorcer les conflits dans ces zones. En outre, une plate-forme régionale d'échange pour les commissions nationales sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) sera créée en vue de : i) lutter contre la prolifération des ALPC dans les régions frontalières et ii) mettre les dispositifs nécessaires pour l'harmonisation des cadres juridiques et institutionnels sur les ALPC dans la sous-région¹⁰.

5. Cadre de résultats

Tableau 1 : Cadre de résultats

¹⁰ Rapport PNUD-UNREC sur la prolifération des ALPC dans le Sahel et pays voisins – & Plan d'Action Régional sur les ALPC disponibles

Cadre des Ressources et Résultats du Programme Conjoint

Objectif Spécifique	Résultats Attendus/Indicateurs	Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service	Budget Total			
					2019-2020 (An 1)	2020-2021 (An 2)	2021-2022 (An 3) (à mobiliser)	TOTAL
Résultat 1 : Les capacités de l'ALG sont renforcées pour assurer que les mécanismes régionaux, nationaux et locaux sont renforcés pour une meilleure coordination, un partage soutenu de l'information sur la gestion transfrontalière								
OUTPUT 1. Les capacités de l'ALG sont renforcées afin de coordonner et de promouvoir une approche factuelle des politiques et s'assurer que l'institution a les compétences requises pour s'acquitter de ses fonctions essentielles conformément au mandat renouvelé et s'adapter à la	Les capacités institutionnelles de l'ALG sont renforcées pour une meilleure coordination des initiatives en matière de gestion des zones frontalières ; ainsi qu'en suivi et évaluation Baseline : 0 Cible : 1 Revue et formation du personnel de l'ALG	1.1. Renforcer les capacités d'analyse, de coordination et de gestion de l'ALG (formation en suivi et évaluation, plaidoyer, domestication des ODD, etc.) - matériels roulants et mobiliers de bureau ;	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	80 000,00	35 000,00	35 000,00	150 000,00
	Le rapport annuel sur la situation socio-économique et prospective de la Région du Liptako-Gourma est élaboré et distribué Baseline : 0 Cible : 1- chaque deux années	1.2. Soutenir la production du rapport annuel analytique sur la situation socio-économique et prospective de la Région du Liptako-Gourma	UNECA	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	120 000,00	40 000,00	50 000,00	210 000,00

<p>situation de crises régionales et internationales</p>	<p>La structure de l'ALG est recalibrée et le personnel est qualifié pour bien mener ses fonctions en conformité au mandat renouvelé pour leur permettre de mieux s'adapter à la situation évolutive aux niveaux régional et international</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible : Tous les acteurs au niveau des frontières- 1 cadre juridique intégré est disponible</p>	<p>1.3. Complétion de la réforme institutionnelle de l'ALG ; Le document stratégique d'orientation est finalisé et le mécanisme de mobilisation de ressources est disponible</p>	<p>ALG</p>	<p>PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>40 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>60 000,00</p>
Sous-total OUTPUT 1					<p>240 000,00</p>	<p>85 000,00</p>	<p>95 000,00</p>	<p>420 000,00</p>
<p>OUTPUT 2 : Les capacités des autorités locales, nationales et régionales sont renforcées pour améliorer la coopération transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma</p>	<p>La stratégie régionale de gestion intégrée des frontières et des communautés transfrontalières dans la région du Liptako-Gourma est développée et adoptée par l'ALG</p> <p>Baseline : 0 Cible : 1 rapport disponible</p> <p>Le cadre de concertation des Gouverneurs de la région du Liptako-Gourma est actif et opérationnel pour permettre les échanges et partages d'information</p> <p>Baseline : 1 conférence tenue en 2019 Cible : 2 conférences par an</p>	<p>2.1. Elaborer une stratégie commune de gestion intégrée des frontières et des communautés transfrontalières dans la zone du Liptako-Gourma- Conférence de validation -</p> <p>2.2. Organiser des rencontres annuelles pour renforcer la Gouvernance transfrontalière pour la paix et la sécurité régionale (Cadre de Concertation des Gouverneurs) -</p>	<p>PNUD</p> <p>ALG</p>	<p>ALG, PNUD SNU, ALG, G5 Sahel Consultance, services contractuels, mission, Publication</p> <p>ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>35 000,00</p> <p>30 000,00</p>	<p>0,00</p> <p>25 000,00</p>	<p>150 000,00</p> <p>50 000,00</p>	<p>185 000,00</p> <p>105 000,00</p>

Les acteurs locaux et régionaux sont informés et partagent les informations relatives à la gestion des frontières Baseline : N/A Cible : tous les acteurs	2.3. Harmoniser les cadres d'intervention des différents services techniques régionaux dans le Liptako-Gourma (cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma, Services de gestion des frontières)	ALG	PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	40 000,00	10 000,00	30 000,00	80 000,00
Les Commissions nationales de lutte contre les ALPC sont dotés d'une stratégie et un réseau de communication commun dans la lutte contre la prolifération des ALPC Baseline : N/A Cible : 1 stratégie commune élaborée	2.4. Appuyer l'harmonisation des cadres légaux et institutionnels sur les Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC)	PNUD	ALG, UNREC Consultance, services contractuels, mission, Publication	25 000,00	10 000,00	20 000,00	55 000,00
Sous-Total Output 2				130 000,00	45 000,00	250 000,00	425 000,00
Sous-Total Résultat 1				370 000,00	130 000,00	345 000,00	845 000,00

Résultat 2 : Les systèmes judiciaires et les mécanismes de défense et sécurité promeuvent le respect des droits humains et l'état de droit dans la région du Liptako-Gourma

OUTPUT 3 : Les communautés transfrontalières ont accès à un système de justice criminelle ; des mécanismes d'assistance sont disponibles	Les acteurs des frontières (autorités et communautés) sont sensibilisés sur les relations entre les militaires et les populations et le rôle de chacun pour la paix dans les zones frontalières Baseline : N/A Cible : 6 campagnes menées	3.1. Mettre en place un mécanisme de coordination transfrontalière civilo-militaire pour renforcer la compréhension des principes humanitaires par les tous acteurs	OHCHR	ALG, OCHA, OHCHR Consultance, services contractuels, mission, Publication	100 000,00	40 000,00	15 000,00	155 000,00
---	---	--	--------------	--	------------	-----------	------------------	------------

pour les victimes	Les autorités locales ont une meilleure compréhension sur les droits de l'Homme, particulièrement en gestion des frontières Baseline : N/A Cible : tous les acteurs	3.2. Conduire des séances de formations et de sensibilisation des élus locaux et des gouverneurs sur les droits de l'Homme, le droit et la pratique de la coopération transfrontalière	OHCHR	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	60 000,00	50 000,00	50 000,00	160 000,00
	Les populations des zones frontalières ont une meilleure compréhension de leurs droits et les moyens de recours disponible en cas d'injustice et d'atteinte à leurs droits Baseline : N/A Cible : 2 campagnes par zone d'intervention (6 campagnes annuelles)	3.3. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'Homme et les mécanismes de recours en cas de violations	OHCHR	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	99 000,00	20 000,00	0,00	119 000,00
	Les personnes démunies vivant dans les zones frontalières reculées ont accès à un système judiciaire formel Baseline : N/A Cible : 2 campagnes par zone d'intervention	3.4. Mener des campagnes d'assistance juridique et appui à l'organisation d'audiences foraines dans les zones frontalières	PNUD	ALG, UNODC (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	30 000,00	10 000,00	40 000,00	80 000,00
	Les Commissions nationales des droits de l'Homme ont accès aux communautés pour constater et sensibiliser sur les lois des Droits de l'Homme Baseline : N/A Cible : 5 missions de terrain par pays x 3	3.5. Appuyer les Commissions nationales des droits de l'homme et les institutions nationales de promotion de la paix des pays du Liptako-Gourma pour mener des enquêtes sur les violations et abus des Droits de l'Homme	OHCHR	OHCHR (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	150 000,00	100 000,00	20 000,00	270 000,00

<p>Les mécanismes régionaux sont équipés pour le suivi des décisions de justice</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 45 (15xpays)</p>	<p>3.6. Former les conseillers juridiques/les juges pour le suivi et la mise en œuvre des décisions de justice</p>	<p>ALG</p>	<p>PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>50 000,00</p>	<p>20 000,00</p>	<p>20 000,00</p>	<p>90 000,00</p>
<p>Les lois nationales et règlements ainsi que les politiques et plans d'actions contre la violence faite aux femmes sont appliquées</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 60 victimes</p>	<p>3.7. Apporter un appui psycho social aux femmes, filles victimes survivantes de violences basées sur le genre</p>	<p>ONUFEMMES</p>	<p>ONUFEMMES (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>110 000,00</p>	<p>80 000,00</p>	<p>100 000,00</p>	<p>290 000,00</p>
<p>Les rapports de collaboration entre les différents acteurs sont renforcés et ils ont une meilleure compréhension des règles d'intervention au-delà des frontières</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible : tous les acteurs en gestion des frontières</p>	<p>3.8. Soutenir la révision ou l'élaboration d'un cadre juridique dans la région du Liptako-Gourma afin de gérer les menaces et d'accroître la coopération transfrontalière ; appui à la cellule du système d'information géographique et à la cellule de décentralisation pour la coopération transfrontalière - Atelier de validation</p>	<p>ALG</p>	<p>ALG, PNUD, UNODC (collectivités territoriales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>50 000,00</p>	<p>0,00</p>	<p>50 000,00</p>	<p>100 000,00</p>
<p>Campagnes effectuées dans les zones-cibles</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 5 campagnes</p>	<p>3.9. Mener des campagnes de sensibilisation sur l'élimination des violences basées sur le genre</p>	<p>ONUFEMMES</p>	<p>ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>110 000,00</p>	<p>80 000,00</p>	<p>50 000,00</p>	<p>240 000,00</p>

<p>Les plateformes d'échanges créées facilitent le dialogue entre les forces de défenses et les populations dans les zones ciblées</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 3 séances par an</p>	<p>3.10. Mise en place de cadres de dialogues entre les forces de défense et de sécurité et les populations locales (journée de volontariat, rencontres régulières)</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>25 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>25 000,00</p>	<p>60 000,00</p>
<p>La confiance est renforcée entre les autorités et les communautés frontalières dans les zones ciblées ; conduisant à une réduction des conflits</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 2 rencontres annuelles sont tenues dans chacune des zones ciblées</p>	<p>3.11. Organisation de rencontres d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays du Liptako-Gourma pour le rétablissement de la confiance entre les acteurs de la justice, les forces de défense et de sécurité et les communautés pour renforcer la cohésion sociale</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG & SNU (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>25 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>40 000,00</p>	<p>75 000,00</p>
Sous-Total Résultat 2				<p>809 000,00</p>	<p>420 000,00</p>	<p>410 000,00</p>	<p>1 639 000,00</p>

Résultat 3 : La résilience des groupes vulnérables notamment les femmes et les jeunes aux différents chocs socioéconomiques, environnementaux et climatiques est améliorée grâce à un développement à long terme et un meilleur accès aux moyens de subsistance, aux ressources naturelles et aux services sociaux de base.

<p>OUTPUT 4. : Les communautés vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, sont mieux outillés dans le domaine de l'emploi ; ont un accès accru</p>	<p>Le rapport élaboré sur l'état des lieux des politiques et programmes publics fournira des recommandations pour tenir compte de la dimension jeunes et femmes pour leur accès aux ressources et services financiers</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 1 rapport inclusif</p>	<p>4.1. Mener un état des lieux des politiques et programmes publics visant l'économie inclusive, les services financiers existants favorisant l'accès aux ressources (financières, technologiques, et information) pour les femmes et les jeunes</p> <p>Identifier les services et les bonnes pratiques</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG, BIT, ONUFEMMES (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>35 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>45 000,00</p>	<p>90 000,00</p>
--	---	---	--------------------	--	------------------	------------------	-------------------------	------------------

aux services de base et aux opportunités génératrices de revenus	avec des recommandations	socioéconomiques transfrontalières						
	Une stratégie d'emploi pour la région du Liptako-Gourma sera l'élément de référence pour la mise en œuvre des initiatives relatives à l'emploi dans la zone du Liptako-Gourma est incorporée dans les politiques et programmes publics Baseline : N/A Cible : 1 rapport élaboré	4.2. Appuyer la formulation et la mise en œuvre d'une politique d'emploi dans la région du Liptako-Gourma, particulièrement dans les zones durement affectées par les conflits _ identification des chaînes de valeur et la création d'emplois verts	BIT	ALG, PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication	80 000,00	15 000,00	50 000,00	145 000,00
	Les politiques et plans locaux de développement ont intégré la création des services socio-économiques ; l'information est disséminée Baseline : N/A Cible : nombre de plans consultés et adaptés/élaborés	4.3. Suite à l'état des lieux mené par le PNUD, assurer l'intégration et/ou la création ainsi que la mise en œuvre des services et politiques socioéconomiques transfrontaliers dans les plans locaux de développement et faire le plaidoyer	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	45 000,00	10 000,00	10 000,00	65 000,00
	Les communautés des zones ciblées sont dotées de petites infrastructures de services sociaux de base Baseline : N/A Cible : nombre d'infrastructures construites	4.4. Améliorer l'accès aux infrastructures et supports éducatifs pour les enfants vulnérables grâce à l'état des lieux conduit par UNESCO & PNUD grâce à l'état des lieux conduit par UNESCO & PNUD	UNICEF	ALG, PNUD, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication	400 000,00	100 000,00	300 000,00	800 000,00

<p>Le recensement de la population jeune désagrégé par localité, âge, compétence et sexe permettra d'identifier les curricula à dispenser dans les zones ciblées et le choix d'appui financier à porter aux jeunes</p> <p>Les bénéficiaires-cibles ont acquis les compétences relatives aux avantages d'association et de négociation pour l'accès aux crédits, le partage des bénéfices, etc.</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 500 jeunes en besoin de formation + 1 rapport d'étude disponible</p>	<p>4.5. Organiser des formations pour les jeunes sur les services et les politiques socio-économiques, en particulier les avantages d'association et de la négociation pour l'accès au crédit (warrantage, etc.) _ Renforcer les capacités des groupes vulnérables en matière d'éducation financière, création et gestion de micro entreprises, coopératives et auto emplois -</p>	<p>BIT</p>	<p>ALG, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>100 000,00</p>	<p>145 000,00</p>	<p>100 000,00</p>	<p>345 000,00</p>
<p>Les politiques sectorielles nationales et régionales sont renforcées et appuyées dans les réformes pour répondre aux besoins éducation-formation-emploi en améliorant l'employabilité des jeunes</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 200 jeunes en besoin de formation</p>	<p>4.6. Développer des filières porteuses des programmes intégrés d'alphabétisation fonctionnelle et formation professionnelle pour l'autonomisation des femmes et des jeunes déscolarisés, non scolarisés et analphabètes</p>	<p>BIT</p>	<p>ALG, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>150 000,00</p>	<p>80 000,00</p>	<p>100 000,00</p>	<p>330 000,00</p>

<p>Les jeunes sont mieux informés et mieux outillés sur l'environnement du travail ; notamment de l'offre et de la demande</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 500 jeunes</p>	<p>4.7. Elaborer des offres de formations pour le développement des compétences transversales des jeunes et développer un cadre de certification régional pour des formations spécifiques dans la région du Liptako-Gourma</p>	<p>UNESCO</p>	<p>ALG, BIT Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>100 000,00</p>	<p>35 000,00</p>	<p>30 000,00</p>	<p>165 000,00</p>
<p>Les conditions de vie des populations, particulièrement les femmes et jeunes sont améliorées (y compris accès aux micro-crédits pour les activités sylvo-pastorales)</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 6 groupements de femmes et de jeunes</p>	<p>4.8. Formation et dotation en équipement au profit des communautés transfrontalières (jeunes et femmes) et en lien avec le projet énergie afin de développer de petites activités socio-économiques (plateformes multifonctionnelles, réfrigérateurs solaires, chargeurs de batteries, ampoules basse consommation, transformation, conservation, stockage de produits agro-sylvo-pastoraux, médicaments, etc.).</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG, BIT, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>80 000,00</p>	<p>40 000,00</p>	<p>250 000,00</p>	<p>370 000,00</p>
<p>L'étude de faisabilité est disponible avec des propositions concrètes pour la mise à l'échelle</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>4.9. Etude de faisabilité de la mise à échelle de la culture du Moringa au Niger et au Burkina Faso</p>	<p>PNUD</p>	<p>ONUDI Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>15 000,00</p>	<p>0,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>25 000,00</p>
<p>Les jeunes (filles et garçons) bénéficient d'emplois temporaires pour répondre à certains besoins de société immédiats</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 25 000 hommes/jours</p>	<p>4.10. Appui à la création de revenus grâce à des emplois immédiats pour les jeunes marginalisés à travers les travaux de petites infrastructures dans des secteurs économiques à fort potentiel, en suivant l'approche HIMO et en utilisant des technologies</p>	<p>BIT</p>	<p>ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>170 000,00</p>	<p>120 000,00</p>	<p>120 000,00</p>	<p>410 000,00</p>

	favorables à l'environnement- (Création d'emplois verts)						
Les acteurs de la gestion des ressources naturelles ont un nouveau cadre de fonctionnement et de collaboration harmonisé en matière de gestion de ces ressources Baseline :3 Cible : rapport(s) disponible(s)	4.11. Les cadres institutionnels, politiques et normatifs liés à la gestion des ressources naturelles sont révisés	PNUD	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	25 000,00	0,00	40 000,00	65 000,00
L'étude de faisabilité sur la protection de l'environnement au Burkina Faso et au Niger est élaborée Baseline : 0 Cible : 1 rapport disponible	4.12. Mener une étude de faisabilité d'un projet transfrontalier d'appui au développement local au bénéfice du Burkina Faso et du Niger et liée à la protection de l'environnement, y compris les forêts classées partagées	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
Les capacités de l'LAG sont renforcées sur la gouvernance des ressources naturelles y compris les effets négatifs du changement climatique Baseline : 0 Cible : Nombre d'équipements fournis	4.13. Renforcer la participation communautaire à la surveillance et la gestion des zones transfrontalières surtout les aires protégées (à l'aide d'appareils et d'applications mobiles)	UNESCO	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	40 000,00	50 000,00	70 000,00	160 000,00

	<p>Les acteurs locaux et nationaux sont sensibilisés et disposent des connaissances sur la variabilité climatique et son impact sur les communautés</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : tous les acteurs + 1 rapport</p>	<p>4.14. Renforcer le mécanisme existant avec l'ALG (en rapport avec les mécanismes nationaux) sur la variabilité et les effets négatifs du changement climatique, y compris la gouvernance des ressources naturelles, la vulnérabilité des communautés, et l'écosystème dans les zones d'intervention</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>50 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>45 000,00</p>	<p>105 000,00</p>
Sous-Total OUTPUT 4 :					<p>1 345 000,00</p>	<p>615 000,00</p>	<p>1 170 000,00</p>	<p>3 130 000,00</p>
<p>OUTPUT 5 : les capacités techniques et opérationnelles des départements de l'éducation dans les zones du Liptako-Gourma sont améliorées et adaptées aux situations de crise et à la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et de planification du relèvement</p>	<p>Le rapport d'analyse est disponible</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>5.1. Faire un Etat des lieux des écoles dans les zones frontalières cibles avec une désagrégation par sexe, âge ; et une identification des besoins</p>	<p>UNESCO</p>	<p>ALG autorités locales Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>50 000,00</p>	<p>30 000,00</p>	<p>25 000,00</p>	<p>105 000,00</p>
	<p>L'étude des établissements éducatifs est conduite et un système de gouvernance du secteur de l'éducation dans la zone du Liptako-Gourma est disponible.</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Cible : 1 rapport élaboré disponible</p>	<p>5.2. Soutenir l'ALG pour la conduite d'une étude régionale sur l'état des lieux des établissements d'enseignement dans le domaine de l'éducation non-formelle (éducation religieuse, alphabétisation, etc.) en appui aux initiatives, programmes et efforts des pays de la région pour le renforcement de la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau des régions frontalières.</p>	<p>ALG</p>	<p>ALG, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>40 000,00</p>	<p>15 000,00</p>	<p>100 000,00</p>	<p>155 000,00</p>
	<p>Un plan d'approvisionnement alimentaire et accès à l'éducation est assuré dans les zones ciblées</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : nombre de familles atteintes</p>	<p>5.3. Evaluer l'accès à l'alimentation scolaire</p>	<p>UNICEF</p>	<p>ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>70 000,00</p>	<p>0,00</p>	<p>45 000,00</p>	<p>115 000,00</p>

Les ménages sont plus résilients face aux besoins accrus en eau et alimentation Baseline : N/A Cible : 150 ménages	5.4. Faciliter l'accès aux services d'eau, d'assainissement/hygiène au niveau des écoles dans les zones cibles	UNICEF	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication	160 000,00	125 000,00	150 000,00	435 000,00
Les autorités sectorielles décentralisée bénéficient de formation en gestion durable des terres Baseline : N/A Cible : Différents départements sectoriels au niveau des frontières	5.5. Formation pour les autorités décentralisées en matière de gestion durable des terres/restauration des terres dégradées et les suivis des parcs nationaux.	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	30 000,00	20 000,00	50 000,00	100 000,00
Les communautés sont équipées pour une meilleure gestion de l'eau Baseline : N/A Cible : Nombre de communautés atteintes	5.6. Organiser des sessions des formations pour les populations sur la préservation de la biodiversité, et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	PNUD	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication	25 000,00	10 000,00	15 000,00	50 000,00
Un système transfrontalier effectif d'information et d'alerte aux risques est disponible - Les services locaux et nationaux sont équipés/ renforcés pour la saisie des variations climatiques Baseline : 1 mécanisme est disponible Cible : 1 étude	5.7. Améliorer l'accès aux informations et services climatiques (CIS) et renforcer le mécanisme de prévention et de gestion des risques environnementaux (inondation, feux de brousse, périodes de canicule, ravageurs des cultures, etc.) et identifier des options d'adaptions aux changements climatiques dans la zone du Liptako-Gourma	PNUD	ALG, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication	50 000,00	20 000,00	70 000,00	140 000,00
Sub-total OUTPUT 5 :				425 000,00	220 000,00	455 000,00	1 100 000,00
Sous-Total Résultat 3				1 770 000,00	835 000,00	1 625 000,00	4 230 000,00

Résultat 4 : Les capacités des populations sont renforcées en matière de gestion des conflits et de promotion de la paix et de la cohésion sociale face à la tendance de radicalisation

OUTPUT 6 : Les capacités des autorités locales et des communautés et des autorités locales sont renforcées en matière de prévention et de gestion des conflits, de réconciliation, de prévention de la radicalisation dans les zones transfrontalières du Liptako-Gourma	Les acteurs et responsables dans la zone ont accès à des données actualisées pour leur planification Baseline : N/A Cible : 1	6.1. Faire une cartographie et analyse de l'existence des mécanismes de gestion des conflits dans les zones frontalières	ALG	PNUD	50 000,00	0,00	20 000,00	70 000,00
	Les communautés ciblées sont outillées pour répondre aux crises grâce aux mécanismes d'alerte précoce et d'intervention existants Baseline : N/A Cible : Au moins 3 communautés ciblées	6.2. Renforcer et mettre en place des mécanismes d'alerte précoce et d'intervention rapide en matière de sécurité dans les municipalités transfrontalières	UNODC	ALG	145 000,00	60 000,00	60 000,00	265 000,00
	Une analyse de l'effectif de comités locaux de paix est menée et les comités locaux de paix sont mieux préparés pour la prévention des crises Baseline : N/A Cible : 1 rapport + 300 jeunes	6.3. Consolider et renforcer les comités locaux de paix existants et former 300 jeunes dans la gestion et la prévention des conflits dans les communautés ciblées par UNODC	PNUD	ALG, UNODC	40 000,00	20 000,00	30 000,00	90 000,00
	Les couloirs de transhumance sont identifiés et les infrastructures sont construites pour promouvoir la paix et la cohésion sociale Baseline : N/A Cible : 3 couloirs aménagés	6.4. Appuyer/renforcer les espaces de dialogues entre éleveurs et agriculteurs- Promouvoir et développer la transhumance transfrontalière (délimitation/aménagement et sécurisation d'espaces pastoraux ; aménagement et sécurisation de pistes de transhumance ; réalisation de points d'eau/forages à usage domestique et pastoral, construction de parcs et couloirs de vaccination, aires de repos	PNUD	ALG, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication	100 000,00	55 000,00	100 000,00	255 000,00

<p>Les éleveurs, agriculteurs ont une meilleure connaissance des recours disponibles (juridiques) pour régler les différends (conflits). ; et les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont gérés afin d'assurer une gouvernance équitable et inclusive des ressources naturelles partagées</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : tous les acteurs</p>	<p>6.5. Soutenir la mise en place par l'ALG d'un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés au pastoralisme</p>	<p>ALG</p>	<p>PNUD, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>35 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>20 000,00</p>	<p>65 000,00</p>
<p>Les Commissions nationales de lutte contre les armes légères et de petits calibres (ALPC) sont dotées d'une plateforme régionale d'échange pour la lutte contre la prolifération des ALPC</p> <p>Baseline : études déjà disponible</p> <p>Cible : 1 plateforme créée + 2 rencontres/an</p>	<p>6.6. Créer une plateforme régionale d'échanges pour les commissions nationales afin de lutter contre la prolifération des ALPC dans les régions frontalières</p>	<p>PNUD</p>	<p>ALG, UNREC Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>45 000,00</p>	<p>10 000,00</p>	<p>50 000,00</p>	<p>105 000,00</p>
<p>Les communautés et les médias sont sensibilisés en matière de gestion des conflits pour la paix et cohésion sociale</p> <p>Baseline : N/A</p> <p>Cible : 10 campagnes de sensibilisation sont menées _ 15 Journalistes formés</p>	<p>6.7. Organiser des ateliers transfrontaliers de formation de journalistes de radios, notamment communautaires, sur la prévention des conflits inter et intra-communautaires et le renforcement de la paix et de la cohésion sociale dans les zones cibles</p>	<p>UNESCO</p>	<p>ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication</p>	<p>115 000,00</p>	<p>95 000,00</p>	<p>60 000,00</p>	<p>270 000,00</p>

Des campagnes de sensibilisation sont menées dans les prisons pour lutter contre la radicalisation et prévenir l'extrémisme violent Baseline : N/A Cible : nombre de campagnes menées	6.8. Organiser des campagnes de sensibilisation dans les prisons pour lutter contre le phénomène de radicalisation et prévenir l'extrémisme violent dans la région du Liptako-Gourma	UNODC	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication	125 000,00	100 000,00	100 000,00	325 000,00
Les femmes ont la compétence en matière de prévention, gestion et résolution des conflits Baseline : N/A Cible : 30 femmes formées dans les zones ciblées	6.9. Former des femmes médiatrices de paix dans la région du Liptako-Gourma	ONUFEMMES	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication	110 000,00	70 000,00	50 000,00	230 000,00
Les espaces de concertations de femmes sont créés pour le dialogue et la promotion de la paix et de la cohésion sociale Baseline : N/A Cible : 5	6.10. Construire des cases de paix dans les régions transfrontalières du Liptako-Gourma pour promouvoir le leadership des femmes en matière de paix et de réconciliation	ONUFEMMES	ALG, Consultance, services contractuels, mission, Publication	115 000,00	100 000,00	60 000,00	275 000,00
Les populations sont formées dans la lutte contre la radicalisation et la prévention de l'extrémisme violent Baseline : N/A Cible : 3 formations menées dans les communautés ciblées	6.11. Former les populations, particulièrement les leaders communautaires et les jeunes sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent	UNODC	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication	50 000,00	40 000,00	40 000,00	130 000,00

L'étude (y compris une cartographie) sur les causes des conflits récurrents dans la région du Liptako-Gourma est disponible Baseline : N/A Cible : 1	6.12. Conduire une étude (focus groups) en impliquant les communautés elles-mêmes pour répondre aux tendances de la récurrence des conflits communautaires dans la région du Liptako-Gourma - Faire une cartographie des causes des conflits	UNESCO	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication	24 000,00	20 000,00	20 000,00	64 000,00
Sous-total Résultat 4				954 000,00	580 000,00	610 000,00	2 144 000,00

Résultat 5 : Gestion du Programme Conjoint

a) Gestion du Projet

Assurer la mise en œuvre effective du projet	Chargé de Projet (P3) An 1 (9 mois salaire) & An 2 (full salary)	151 064,25	201 419,00	201 419,00	553 902,25
Appui au Projet	Associé(e) au Programme (PNUD Régional)	55 600,00	55 600,00	55 600,00	166 800,00
Elaboration d'une Stratégie de Communication/ Visibilité	Appui Spécialiste Communication ALG en équipement, y compris missions sur le terrain	35 000,00	54 000,00	54 000,00	143 000,00
Mise en place du cadre de Suivi & Evaluation de la mise en œuvre du programme conjoint	VNU/Specialiste Suivi & Evaluation	54 000,00	54 000,00	54 000,00	162 000,00
Appui au Projet PNUD	VNU/Expert Finances	54 000,00	54 000,00	54 000,00	162 000,00
Point Focal auprès de l'ALG/terrain	VNU national/international - Expert Programme	54 000,00	54 000,00	54 000,00	162 000,00
Consultations (mobilisation de ressources, Analyste de Programme, gestion des connaissances, etc.)		40 000,00	40 000,00	75 000,00	155 000,00
Mission sur le terrain pour le suivi des activités – rencontres avec ALG et partenaires de mise en œuvre		30 000,00	18 000,00	28 000,00	76 000,00
Conférence, ateliers - coût de fonctionnement Comité de pilotage		20 000,00	15 000,00		
Publication, Impression documents, activités/articles de visibilité, Plaidoyer, Traduction		25 000,00	20 000,00	41 000,00	86 000,00
Divers (fournitures de bureau, etc.)		9 000,00	4 000,00	3 900,00	16 900,00

EVALUATION FINALE				0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
<i>Sous -Total Output 5(a)</i>				<i>527 664,25</i>	<i>570 019,00</i>	<i>710 919,00</i>	<i>1 773 602,25</i>
b) Gestion Programme Sahel OSAS - Appui au R-UNSDG/SAHEL Coordination							
1 Chef du Programme Sahel (D1) /Team Leader				299 922,00	0,00	0,00	0,00
1 Conseiller au Programme (P5) /Regional Project Adviser				271 710,00	0,00	0,00	0,00
Divers (fournitures de bureau, espace, etc.)				24 000,00	0,00	0,00	0,00
<i>Sous -Total Outputs 5(b)</i>				<i>595 632,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>595 632,00</i>
Sous-total Résultat 5				1 123 296,25	570 019,00	710 919,00	2 369 234,25
Sous-total Outputs 1-6 + Coût de gestion du Programme				5 026 296,25	2 535 019,00	3 700 919,00	11 227 234,25
<i>GMS (7%)</i>				<i>351 840,74</i>	<i>177 451,33</i>	<i>259 064,33</i>	<i>785 906,40</i>
<i>GMS (1%) - MPTFO</i>				<i>56 950,00</i>	<i>25 890,00</i>	<i>40 000,00</i>	<i>122 840,00</i>
TOTAL BUDGET				5 435 086,99	2 738 360,33	3 999 983,33	12 173 430,65

On peut décider de l'allocation des ressources au niveau des extrants (outputs) ou des activités indicatives.

*** Lire [Explanatory Note on Harmonized Financial Reporting to Donors](#) et ses annexes pour des indications relatives à l'interprétation*

6. Dispositifs de gestion et de coordination

La gestion et coordination du Programme Conjoint (PC) sera effectué par diverses organismes au niveau régional et local.

Dans sa mise en œuvre, le projet tiendra compte des capacités d'exécution existantes tant au niveau de l'ALG, du Comité d'Experts Techniques, ainsi qu'au niveau du Comité de Pilotage qui sera mis en place. Des capacités supplémentaires seront fournies à travers la mise en place d'une équipe conjointe au niveau de l'ALG pour répondre aux besoins du projet, ainsi que les outils nécessaires pour faciliter les opérations. Des accords seront conclus avec d'autres partenaires (ONG locales ou internationales) selon le besoin pour la mise en œuvre du projet.

- **Comité de Pilotage du Programme (CP)**

Le Comité de Pilotage sera responsable de la supervision générale du programme conjoint. Il est composé des Coordonnateurs Résidents du SNU dans les trois pays, des représentants de chaque agence participante du SNU, d'un représentant de l'ALG, d'un représentant des bailleurs, des partenaires nationaux d'exécution et des organisations de la société civile participant au programme conjoint de chaque côté de la frontière.

Le Comité de Pilotage se réunira deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du programme conjoint et évaluer son état d'avancement. Le cadre de résultats incorporé dans le présent document servira de référence pour la surveillance du rendement et l'établissement de rapports sur le rendement. Le CP assume un rôle décisionnel et fournira des orientations/conseils et des recommandations pour s'assurer que les livrables convenus sont produits de façon satisfaisante conformément au document de programme conjoint. Cela signifie également que le Comité de Pilotage du programme conjoint peut apporter des changements au programme conjoint en fonction des rapports d'étape et des recommandations des agences de mise en œuvre.

Responsabilités du Comité de Pilotage

- a) Revue du plan de travail annuel conjoint et des résultats accomplis ;
- b) Approbation des plans de travail annuel conjoints, y compris les budgets ;
- c) Prise de décision au regard des ajustements et/ou modifications substantives nécessaires du plan de travail annuel conjoint ;
- d) Approbation de partenariats additionnels avec d'autres institutions étatiques ;
- e) Validation des rapports annuels afin de garantir un contrôle qualité final.

- **Comité d'Experts Techniques (CET)**

Outre la supervision et le contrôle exercés par le Comité de Pilotage, un Comité d'Experts Techniques composé des points focaux des agences du SNU chargées de la mise en œuvre, un représentant de l'ALG et un représentant des bailleurs et des partenaires sera mis en place. Le Comité sera convoqué par le PNUD en sa qualité d'agent de coordination et sera responsable de la supervision étroite de la mise en œuvre et de la coordination des activités du Programme Conjoint (PC), et veillera à la cohérence de ses résultats. Des réunions mensuelles sont prévues pour anticiper et discuter des problèmes liés à la mise en œuvre, à la coordination opportune et à un engagement efficace des partenaires. Si nécessaire, les questions stratégiques seront soumises au Comité de Pilotage pour examen et/ou approbation.

Responsabilités du Comité d'Experts Techniques

- a) Supervision de la mise en œuvre du PC ;

- b) Résolution des problèmes qui pourraient entraver la bonne exécution du PC au niveau de chaque agence ;
- c) Discussion autour du développement de partenariats institutionnels additionnels avec d'autres institutions étatiques ;
- d) Validation des rapports trimestriels du progrès du PC soumis par le Coordinateur du PC avant transmission au Comité de Pilotage, à l'Agent Administratif et au bailleur.

- **Agent de Coordination - PNUD Régional**

Le PNUD assumera le rôle de « Convening Agent/Agent de Coordination » et recrutera le Coordinateur du Programme Conjoint ainsi que l'équipe d'appui au niveau local auprès du Secrétariat Exécutif de l'ALG. En plus de son rôle d'agence de coordination et de mise en œuvre du programme conjoint, le PNUD assumera :

- l'organisation d'au moins deux visites conjointes des agences par an sur le terrain ;
- la gestion des fonds alloués à l'ALG qui ne sera pas partie récipiendaire des fonds du MPTFO. Pour ce faire, le PNUD et l'ALG discuteront et conviendront de la conduite d'une évaluation de capacités de l'ALG.
- La gestion des fonds destinés pour le fonctionnement du bureau du Conseiller Spécial du SG pour le Sahel/OSAS comme convenu avec OSAS.

Coordinateur du Programme Conjoint

Sous la supervision directe du Bureau Régional du PNUD, le Coordinateur du PC sera responsable du suivi de la mise en œuvre des activités et de la réalisation des résultats ciblés. Il travaillera en étroite collaboration avec le Comité d'Experts Techniques (dont il fait partie et coordonne), l'équipe d'appui auprès de l'ALG, ainsi que les autres partenaires de mise en œuvre afin de coordonner les activités menées dans la zone d'action du programme. Sous la direction du Comité de Pilotage, et en étroite collaboration avec les autres parties prenantes, le personnel en charge du suivi - évaluation, le soutien des unités opérationnelles (approvisionnement et finances), le Coordinateur du PC remplira les fonctions suivantes :

a. Gestion quotidienne et la coordination de la mise en œuvre des activités du PC :

- Appuyer la préparation de plans de travail annuels et trimestriels y compris les budgets ;
- Organiser les réunions du Comité de Pilotage et des sessions du Comité d'Experts Techniques et faire le suivi des décisions ;
- Préparer et soumettre les demandes de décaissement à l'Agent Administratif du PC (MPTFO), conformément aux décisions du Comité de Pilotage ;
- En étroite collaboration avec le Comité de Pilotage, veiller à ce que l'optimisation des ressources soit respectée tout au long de la mise en œuvre du programme conjoint, y compris la conformité aux lignes directrices pour les dépenses admissibles aux taux établis ;
- Documenter les leçons apprises pendant la mise en œuvre du programme conjoint.

b. Création de partenariats stratégiques dans le cadre du Programme conjoint :

- Assurer le maintien des liens étroits avec l'ALG et toutes autres institutions gouvernementales sectorielles compétentes, les agences des Nations Unies, les ONG internationales, la société civile, et autres partenaires d'exécution du programme conjoint ;
- L'harmonisation et la cohérence des interventions des partenaires et des ajustements nécessaires à faire dans la coordination, la mise en œuvre du Programme conjoint en relation avec le programme global ;

c. Conseils techniques et appui à la mise en œuvre du Programme conjoint :

- La coordination des inputs dans tous les rapports du Programme conjoint au besoin (y compris le Rapport Annuel du Programme conjoint, le Rapport Initial, les Rapports Trimestriels et le Rapport Final) ;

- L'organisation des réunions périodiques de l'équipe de mise en œuvre pour partager leurs expériences et les leçons apprises ;
- Le suivi, les commentaires constructifs et l'assurance qualité des Rapports d'expertise sur les différents sujets devant permettre d'atteindre les résultats du Programme conjoint.

d. Rapportage, Suivi et évaluation

- En étroite collaboration avec l'Expert Suivi & Evaluation, élaborer le plan de suivi du PC ;
- Superviser l'élaboration, assurer la qualité et consolider les rapports d'exécution trimestriels et annuels et des mises à jour préparés par les Agences en collaboration avec l'équipe d'appui basée à Ouaga ;
- Soumettre les rapports consolidés trimestriels au Comité d'Experts Techniques et les rapports annuels et finaux au Comité de Pilotage pour commentaires et approbation ;
- Entreprendre le suivi du programme conjoint conformément au plan de suivi élaboré, au plan de travail et au budget approuvés ;
- Identifier, faire le suivi et gérer les risques du programme conjoint initialement identifiés et fournir progressivement des mises à jour dans la gestion et soumettre les nouveaux risques au Comité d'Experts Techniques et au Comité de Pilotage du programme conjoint (selon le cas), pour examen et prise de décision sur les actions idoines ;
- La préparation et soutien des évaluations du PC avec l'appui d'un expert en évaluation ;
- L'exécution de toute autre mission entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme conjoint pour atteindre ses résultats.

En outre, le Coordinateur veillera à :

1. Identifier les opportunités de financement et développer une stratégie de collecte de fonds ;
2. Développer des outils de communication et de collecte de fonds autour du programme conjoint et de ses résultats concrets (outils de communication tels que spots télévisés, vidéos, portraits, etc.).

Engagement des parties prenantes

Ce projet visera à renforcer la capacité de l'ALG pour lui permettre de s'acquitter efficacement des missions et objectifs qui lui ont été assignés par les Chefs d'États des pays membres. Ce renforcement des capacités inclut également les autorités locales pour une meilleure élaboration et compréhension des règles et des cadres juridiques nécessaires à une bonne coopération transfrontalière, à l'instauration de la confiance entre les différents acteurs locaux (autorités et communautés).

Les communautés bénéficiaires dans les zones ciblées auront des moyens de relèvement, de promotion de la coexistence pacifique, de sensibilisation à la sécurité pour la paix et le développement durable. En tant que bénéficiaires, les communautés ciblées feront partie intégrante de la mise en œuvre des activités du projet tant que possible. L'engagement et le partenariat avec l'UNICEF et ONUFEMMES dans le cadre du projet permettront d'accorder une attention particulière aux communautés extrêmement vulnérables et donc très fragilisées, et l'accent sera mis sur la participation directe des femmes et des jeunes dans les produits 3, 4, 5.

Equipe d'Appui auprès du Secrétariat de l'ALG

Un VNU Analyste de Programme sera basé sur le terrain pour assurer le suivi des activités. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités de l'ALG, le projet utilisera les capacités existantes au sein de l'institution telles que le Chargé de Communication et l'Expert en Suivi & Evaluation. Ces Experts porteront appui à toutes les agences de mise en œuvre dans les zones d'intervention.

Il a été également convenu que l'Expert Suivi et évaluation de l'ALG serait secondé par un Expert VNU en Suivi et Evaluation et les deux porteront appui au projet Energies Renouvelables qui sera financé par la Suède. Ce procédé permettra un transfert de connaissances en Suivi et Evaluation à l'ALG.

Pour des raisons de coûts et efficacité, le PC utilisera le service de Volontaires des Nations Unies (nationaux et/ou internationaux).

L'Analyste de Programme travaillera étroitement avec le Comité d'Experts Technique et maintiendra des contacts réguliers avec le Coordinateur du programme conjoint au PNUD, ainsi que les autres équipes et responsables nationaux impliqués pour solutionner toute préoccupation liée à la mise en œuvre du programme et pour assurer une approche coordonnée.

- **Les Partenaires d'exécution**

Le document de projet a été élaboré conjointement avec les parties suivantes : Secrétariat Exécutif de l'ALG, PNUD, UNICEF, UNOCHA (qui a participé à la préparation du document de projet même s'il ne sera pas un agent d'exécution), UNESCO, OIT, ONUFEMMES, ONUDC, OHCHR, UNECA, et le Bureau du Conseiller Spécial du SG pour le Sahel/OSAS. Les différentes tâches ont été réparties en fonction du mandat de chaque agence, tout en assurant le rôle de coordination globale par le PNUD. Les agences des Nations Unies impliquées ainsi que l'ALG utiliseront leurs réseaux d'experts et les ONG locales pour une mise en œuvre efficace et dans les délais. Ils pourront engager l'expertise des ONG nationales et/ou internationales ainsi que les départements sectoriels du gouvernement comme partenaires de mise en œuvre autant que nécessaire. Ce partenariat se fera au niveau de chaque agence et selon leurs procédures de fonctionnement.

Le projet s'appuiera sur les capacités régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre (R-UNSDG) et l'Unité de Mise en Œuvre du Plan de Support de la SINUS/OSAS. Le projet bénéficiera également de l'appui politique des instances dirigeantes de l'ALG, des bureaux des coordonnateurs résidents et des représentants des agences des Nations Unies dans les trois pays concernés. Ce projet sera dirigé et exécuté par les agences et institutions cosignataires avec l'appui de l'Unité de Mise en Œuvre du Plan de Support de la SINUS/OSAS dans le cadre de la Modalité de mise en œuvre directe (DIM).

La collaboration avec le Cadre de Concertation des gouverneurs des régions frontalières des trois Etats membres de l'ALG permettra de développer/renforcer les modèles de sécurité communautaire nationaux et/ou régionaux dans la mise en œuvre du projet au niveau des frontières.

Le programme conjoint assurera un bon rapport coût-efficacité grâce à une mise en œuvre conjointe. Les agences participantes du SNU ainsi que le l'ALG seront les agences d'exécution. Les agences assumeront la responsabilité générale du suivi de la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les partenaires, par rapport aux activités qui leurs sont assignées. Chaque agence partenaire sera responsable de la production de rapports sur ses produits et activités respectifs, ainsi que le budget qui lui est alloué.

L'appropriation nationale du programme conjoint sera assurée à travers l'ALG et ses principaux homologues gouvernementaux aux niveaux local et frontalier dans la région du Liptako-Gourma. L'identification des zones d'interventions par les Etats Membres de l'ALG a permis également de s'assurer de l'engagement des autorités locales et l'alignement dans les domaines prioritaires tels que les plans locaux de développement.

Le tableau suivant présente les parties responsables et leurs partenaires pour chaque activité

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
1.1. Renforcer les capacités d'analyse, de coordination et de gestion de l'ALG (formation en suivi et évaluation, plaidoyer, domestication des ODD, etc.) - matériels roulants et mobiliers de bureau ;	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
1.2. Soutenir la production du rapport annuel analytique sur la situation socio-économique et prospective de la Région du Liptako-Gourma	UNECA	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
1.3. Complétion de la réforme institutionnelle de l'ALG ; Le document stratégique d'orientation est finalisé et le mécanisme de mobilisation de ressources est disponible	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
2.1. Elaborer une stratégie commune de gestion intégrée des frontières et des communautés transfrontalières dans la zone du Liptako-Gourma- Conférence de validation -	PNUD	ALG, PNUD SNU, ALG, G5 Sahel Consultance, services contractuels, mission, Publication
2.2. Organiser des rencontres annuelles pour renforcer la Gouvernance transfrontalière pour la paix et la sécurité régionale (Cadre de Concertation des Gouverneurs) -	ALG	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
2.3. Harmoniser les cadres d'intervention des différents services techniques régionaux dans le Liptako-Gourma (cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma, Services de gestion des frontières)	ALG	PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
2.4. Appuyer l'harmonisation des cadres légaux et institutionnels sur les Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC)	PNUD	ALG, UNREC Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.1. Mettre en place un mécanisme de coordination transfrontalière civilo-militaire pour renforcer la compréhension des principes humanitaires par les tous acteurs	OHCHR	ALG, OCHA, OHCHR Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.2. Conduire des séances de formations et de sensibilisation des élus locaux et des gouverneurs sur les droits de l'Homme, le droit et la pratique de la coopération transfrontalière	OHCHR	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.3. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'Homme et les mécanismes de recours en cas de violations	OHCHR	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.4. Mener des campagnes d'assistance juridique et appui à l'organisation d'audiences foraines dans les zones frontalières	PNUD	ALG, UNODC (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.5. Appuyer les Commissions nationales des droits de l'homme et les institutions nationales de promotion de la paix des pays du Liptako-Gourma pour mener des enquêtes sur les violations et abus des Droits de l'Homme	OHCHR	OHCHR (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.6. Former les conseillers juridiques/les juges pour le suivi et la mise en œuvre des décisions de justice	ALG	PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
3.7. Apporter un appui psycho social aux femmes, filles victimes survivantes de violences basées sur le genre	ONUFEMMES	ONUFEMMES (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.8. Soutenir la révision ou l'élaboration d'un cadre juridique dans la région du Liptako-Gourma afin de gérer les menaces et d'accroître la coopération transfrontalière ; appui à la cellule du système d'information géographique et à la cellule de décentralisation pour la coopération transfrontalière - Atelier de validation	ALG	ALG, PNUD, UNODC (collectivités territoriales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.9. Mener des campagnes de sensibilisation sur l'élimination des violences basées sur le genre	ONUFEMMES	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.10. Mise en place de cadres de dialogues entre les forces de défense et de sécurité et les populations locales (journée de volontariat, rencontres régulières)	PNUD	ALG (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
3.11. Organisation de rencontres d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays du Liptako-Gourma pour le rétablissement de la confiance entre les acteurs de la justice, les forces de défense et de sécurité et les communautés pour renforcer la cohésion sociale	PNUD	ALG & SNU (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.1. Mener un état des lieux des politiques et programmes publics visant l'économie inclusive, les services financiers existants favorisant l'accès aux ressources (financières, technologiques, et information) pour les femmes et les jeunes -- Identifier les services et les bonnes pratiques socioéconomiques transfrontalières	PNUD	ALG, BIT, ONUFEMMES (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.2. Appuyer la formulation et la mise en œuvre d'une politique d'emploi dans la région du Liptako-Gourma, particulièrement dans les zones durement affectées par les conflits _ identification des chaînes de valeur et la création d'emplois verts	BIT	ALG, PNUD (autorités nationales & locales) Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.3. Suite à l'état des lieux mené par le PNUD, assurer l'intégration et/ou la création ainsi que la mise en œuvre des services et politiques socioéconomiques transfrontaliers dans les plans locaux de développement et faire le plaidoyer	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.4. Améliorer l'accès aux infrastructures et supports éducatifs pour les enfants vulnérables grâce à l'état des lieux conduit par UNESCO & PNUD	UNICEF	ALG, PNUD, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
4.5. Organiser des formations pour les jeunes sur les services et les politiques socio-économiques, en particulier les avantages d'association et de la négociation pour l'accès au crédit (warrantage, etc.) _ Renforcer les capacités des groupes vulnérables en matière d'éducation financière, création et gestion de micro entreprises, coopératives et auto emplois -	BIT	ALG, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.6. Développer des filières porteuses des programmes intégrés d'alphabétisation fonctionnelle et formation professionnelle pour l'autonomisation des femmes et des jeunes déscolarisés, non scolarisés et analphabètes	BIT	ALG, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.7. Elaborer des offres de formations pour le développement des compétences transversales des jeunes et développer un cadre de certification régional pour des formations spécifiques dans la région du Liptako-Gourma	UNESCO	ALG, BIT Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.8. Formation et dotation en équipement au profit des communautés transfrontalières (jeunes et femmes) et en lien avec le projet énergie afin de développer de petites activités socio-économiques (plateformes multifonctionnelles, réfrigérateurs solaires, chargeurs de batteries, ampoules basse consommation, transformation, conservation, stockage de produits agro-sylvo-pastoraux, médicaments, etc.).	PNUD	ALG, BIT, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.9. Etude de faisabilité de la mise à échelle de la culture du Moringa au Niger et au Burkina Faso	PNUD	ONU DI Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.10. Appui à la création de revenus grâce à des emplois immédiats pour les jeunes marginalisés à travers les travaux de petites infrastructures dans des secteurs économiques à fort potentiel, en suivant l'approche HIMO et en utilisant des technologies favorables à l'environnement- (Création d'emplois verts)	BIT	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.11. Les cadres institutionnels, politiques et normatifs liés à la gestion des ressources naturelles sont révisés	PNUD	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.12. Mener une étude de faisabilité d'un projet transfrontalier d'appui au développement local au bénéfice du Burkina Faso et du Niger et liée à la protection de l'environnement, y compris les forêts classées partagées	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.13. Renforcer la participation communautaire à la surveillance et la gestion des zones transfrontalières surtout les aires protégées (à l'aide d'appareils et d'applications mobiles)	UNESCO	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
4.14. Renforcer le mécanisme existant avec l'ALG (en rapport avec les mécanismes nationaux) sur la variabilité et les effets négatifs du changement climatique, y compris la gouvernance des ressources naturelles, la vulnérabilité des communautés, et l'écosystème dans les zones d'intervention	PNUD	ALG, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
5.1. Faire un Etat des lieux des écoles dans les zones frontalières cibles avec une désagrégation par sexe, âge ; et une identification des besoins	UNESCO	ALG autorités locales Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.2. Soutenir l'ALG pour la conduite d'une étude régionale sur l'état des lieux des établissements d'enseignement dans le domaine de l'éducation non-formelle (éducation religieuse, alphabétisation, etc.) en appui aux initiatives, programmes et efforts des pays de la région pour le renforcement de la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau des régions frontalières.	ALG	ALG, UNESCO Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.3. Evaluer l'accès à l'alimentation scolaire	UNICEF	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.4. Construire des infrastructures sociales de base (santé, éducation, assainissement, etc.) dans les zones ciblées	UNICEF	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.5. Formation pour les autorités décentralisées en matière de gestion durable des terres/restauration des terres dégradées et les suivis des parcs nationaux.	ALG	PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.6. Organiser des sessions des formations pour les populations sur la préservation de la biodiversité, et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)	PNUD	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
5.7. Améliorer l'accès aux informations et services climatiques (CIS) et renforcer le mécanisme de prévention et de gestion des risques environnementaux (inondation, feux de brousse, périodes de canicule, ravageurs des cultures, etc.) et identifier des options d'adaptions aux changements climatiques dans la zone du Liptako-Gourma	PNUD	ALG, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.1. Faire une cartographie et analyse de l'existence des mécanismes de gestion des conflits dans les zones frontalières	ALG	PNUD
6.2. Renforcer et mettre en place des mécanismes d'alerte précoce et d'intervention rapide en matière de sécurité dans les municipalités transfrontalières	UNODC	ALG
6.3. Consolider et renforcer les comités locaux de paix existants et former 300 jeunes dans la gestion et la prévention des conflits dans les communautés ciblées par UNODC	PNUD	ALG, UNODC
6.4. Appuyer/renforcer les espaces de dialogues entre éleveurs et agriculteurs- Promouvoir et développer la transhumance transfrontalière (délimitation/aménagement et sécurisation d'espaces pastoraux ; aménagement et sécurisation de pistes de transhumance ; réalisation de points d'eau/forages à usage domestique et pastoral, construction de parcs et couloirs de vaccination, aires de repos	PNUD	ALG, UNCDF Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.5. Soutenir la mise en place par l'ALG d'un mécanisme de gestion des conflits transfrontaliers liés au pastoralisme	ALG	PNUD, CILSS Consultance, services contractuels, mission, Publication

Activités Prévues	Agences Responsables	Partenaires de Mise en Œuvre/ Description de service
6.6. Créer une plateforme régionale d'échanges pour les commissions nationales afin de lutter contre la prolifération des ALPC dans les régions frontalières	PNUD	ALG, UNREC Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.7. Organiser des ateliers transfrontaliers de formation de journalistes de radios, notamment communautaires, sur la prévention des conflits inter et intra-communautaires et le renforcement de la paix et de la cohésion sociale dans les zones cibles	UNESCO	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.8. Organiser des campagnes de sensibilisation dans les prisons pour lutter contre le phénomène de radicalisation et prévenir l'extrémisme violent dans la région du Liptako-Gourma	UNODC	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.9. Former des femmes médiatrices de paix dans la région du Liptako-Gourma	ONUFEMMES	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.10. Construire des cases de paix dans les régions transfrontalières du Liptako-Gourma pour promouvoir le leadership des femmes en matière de paix et de réconciliation	ONUFEMMES	ALG, Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.11. Former les populations, particulièrement les leaders communautaires et les jeunes sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent	UNODC	ALG Consultance, services contractuels, mission, Publication
6.12. Conduire une étude (focus groups) en impliquant les communautés elles-mêmes pour répondre aux tendances de la récurrence des conflits communautaires dans la région du Liptako-Gourma – Faire une cartographie des causes des conflits	UNESCO	ALG, PNUD Consultance, services contractuels, mission, Publication

➤ **Appui à la Coordination de la Mise en Œuvre du Plan de Support de la SINUS- Bureau du Conseiller Spécial des NU pour le Sahel (OSAS)**

Malgré les défis et la multiplicité des initiatives au Sahel, la situation du développement dans la sous-région demande une attention globale concertée. La situation sécuritaire est de plus en plus complexe et la vulnérabilité au changement climatique intense.

Sans une approche globale dédiée, intégrée et cohérente pour traiter les dimensions régionales et transfrontalières du Sahel, le Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine ne pourront être atteints. Les acteurs nationaux (gouvernements, secteur privé et société civile) ne sont pas à même de réaliser ce programme de transformation du Sahel. Ce qui nécessite un soutien externe bien coordonné par le biais de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) et de tous les partenaires et organismes de développement opérant dans la sous-région pour lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'extrémisme violent, les activités illégales, etc.

A cet effet, le Secrétaire Général des Nations Unies a créé en 2018 un bureau avec un Conseiller Spécial pour le Sahel (OSAS). Suite à une cartographie des interventions des agences du Système des Nations Unies dans les 10 pays du Sahel identifiés par UNISS, un Plan de Support pour le Sahel (UNSP) a été établi pour soutenir les efforts de manière cohérente et complémentaire et renforcer les capacités nationales et régionales pour

assurer la mise en œuvre efficace, ponctuelle et ciblée des priorités et des interventions nationales et régionales tout en améliorant les services d'analyse et de diagnostic, l'appui aux politiques, l'expertise opérationnelle et l'assistance technique pour faire face aux contraintes.

Le bureau OSAS est le point d'entrée offert aux donateurs et autres partenaires comme la plateforme destinée à susciter des investissements et à mobiliser des ressources supplémentaires pour la région dans des domaines clés tels que la croissance économique, la gouvernance et l'état de droit, les jeunes, les femmes et les filles et le changement climatique.

C'est dans ce cadre que la Suède financera l'Unité de mise en œuvre du Plan de Support de la SINUS sera soutenue à travers ce PC pour couvrir un minimum de dépenses opérationnelles générales associées à l'exécution des tâches du bureau sous la direction de l'Equipe des directeurs régionaux basée à Dakar (R-UNSDG) ainsi que le bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Ainsi, les deux positions financées sous ce PC sont essentielles pour l'Unité de Mise en Œuvre (PIU) du Plan d'Appui de la SINUS afin d'engager au plus haut niveau avec les 10 pays de l'UNISS, les collègues des Agences du Système des Nations Unies, les homologues gouvernementaux et les représentants des bailleurs, ainsi que tous les acteurs dans la sous-région. Le Chef de Programme Sahel dirigera et supervisera directement l'unité de coordination des programmes et guidera l'équipe mise en place à cet effet.

Le Chef de Programme Sahel, couvrira entre autres, la responsabilité de :

Le Directeur et Chef de l'équipe d'appui à la mise en œuvre de l'UNISS/UNSP, sera chargé des tâches suivantes :

1. Dans le cadre de l'accélération et de l'accélération de la mise en œuvre des programmes exécutés sous la direction du R-UNSDG et de l'UNOWAS, il / elle fournira des conseils stratégiques et conseils à l'équipe de manière globale en vue d'obtenir des résultats autour des fonctions essentielles suivantes: Analyse stratégique, cohérence et coordination du programme; Planification stratégique et coordination de la programmation conjointe et des initiatives phares des Nations Unies au Sahel; établir des partenariats stratégiques avec les parties prenantes, notamment les gouvernements, les entités concernées de l'Union africaine, les commissions économiques régionales, la communauté des donateurs, l'Alliance pour le Sahel et le système des Nations Unies, y compris les coordonnateurs résidents de la région; conseils, formulation de stratégies et de politiques à travers de notes de synthèse et de documents de travail de haute qualité; contribuer substantivement aux rapports clés tels que le rapport du Secrétaire général sur le Sahel à l'ECOSOC et au Conseil de sécurité; Préparer et assurer le suivi des réunions du comité directeur de l'UNISS ; communication stratégique, innovation et gestion des connaissances ; et maintenir le contrôle des fonds fiduciaires, en assurant la qualité et une supervision des budgets opérationnels pour la réalisation globale des objectifs stratégiques de l'équipe.
2. Responsable de la supervision stratégique ainsi que du leadership et de l'orientation pour les tâches quotidiennes de l'Unité. Il / elle détermine les objectifs stratégiques du bureau, notamment : l'élaboration et l'approbation des plans de travail ; surveille les budgets et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des plans de travail ; recrutement de personnel supplémentaire ; supervise, encadre et évalue la performance du personnel ; comptabilité des activités du bureau aux parties concernées, y compris le bureau exécutif du SG des NU et le R-UNSDG.
3. Sous la direction du Chair du R-UNSDG, il / elle convoque périodiquement les responsables des groupes de travail des trois piliers UNIS afin de suivre les progrès sur la mise en œuvre du plan de support et les priorités de l'UNISS.
4. Responsable du développement et du maintien des relations avec les partenaires clés et les parties prenantes présentant un intérêt significatif pour la région du Sahel, notamment les gouvernements, les entités de l'UA, la communauté des donateurs, les universités et les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque

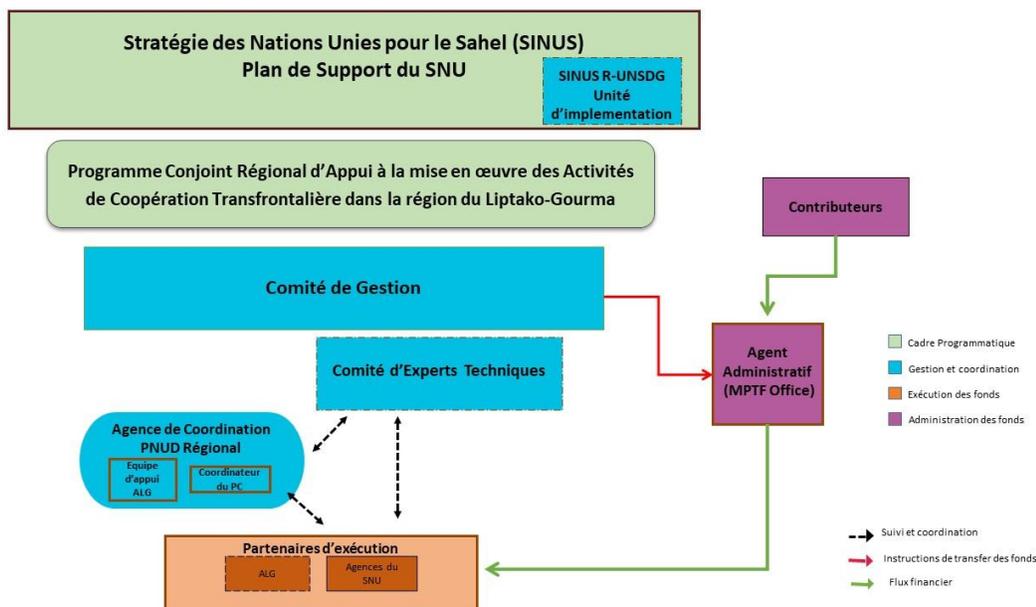
islamique de développement. Dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du Plan de Support UNISS/UNSP, il représentera le R-UNSDG au sein de l'Alliance pour le Sahel et jouera un rôle d'observateur lors de réunions convoquées par les envoyés spéciaux de la communauté des donateurs pour le Sahel.

5. En collaboration avec UNOWAS, supervise la contribution substantive de l'Equipe aux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les activités au Sahel ; y compris la contribution à divers documents écrits, tels que des déclarations, des notes de réunions, des discours et des notes d'information.

Le Spécialiste de la Coordination du Programme, aura les responsabilités suivantes :

- **Planification stratégique et coordination de la programmation des Nations Unies** : le Spécialiste de la Coordination du Programme sera chargé du PIU de la SINUS visant à assurer la coordination, la cohérence et la complémentarité de tous les efforts déployés dans le cadre du Plan d'appui pour le Sahel, avec une responsabilité particulière de faciliter la formulation de programmes communs des agences des Nations Unies. Il/elle assurera le lien avec les leaders des Piliers de la SINUS.
- **Mobilisation des ressources et suivi** : le Spécialiste de la Coordination du Programme sera le point focal de la PIU de la SINUS pour le Fonds commun du Sahel. En outre, il apportera de l'appui au Chargé de Programme Sahel dans la coordination et le suivi de l'aide internationale au développement fournie à la région.
- **Services-conseil, formulation de stratégies et de politiques** : le Spécialiste en Coordination de Programme fournira des conseils au Chargé de Programme Sahel et préparera des comptes rendus mensuels des événements et les tendances en ce qui concerne la situation au Sahel, ainsi que les intérêts et préoccupations des partenaires.
- **Innovation et gestion des connaissances** : le Spécialiste de la Coordination du Programme jouera un rôle-clé dans la documentation des progrès et des enseignements tirés de la mise en œuvre du programme d'appui des Nations Unies pour le Sahel ; s'assurera que la performance et les bonnes pratiques du Sahel informent et contribuent aux cadres mondiaux, y compris ceux sur le développement durable, le renforcement de la résilience et le nexus HDP.

Structure de Gouvernance et Coordination du PC



Communication & Gestion des Connaissances

Ce projet est catalytique et le Coordinateur du projet PNUD sera chargé de développer, en collaboration avec tous les acteurs, de nouveaux projets transfrontaliers visant à consolider les activités pilotées par le biais de ce fonds, et à renforcer le processus de solutions durables dans la région du Liptako-Gourma. La communication sera stratégique dans le développement de nouvelles initiatives transfrontalières et de la mobilisation de ressources supplémentaires.

Pour sa visibilité et la pérennité du programme, une forte politique de communication et un outil d'échanges d'information seront élaborés.

Les agences des Nations Unies et L'ALG ainsi que toutes les parties chargées de la mise en œuvre de ce Programme conjoint travailleront ensemble et en étroite collaboration avec l'équipe de suivi UNISS/UNSP pour assurer la cohérence des messages et un impact significatif des communications. Les parties s'engageront également à assurer une documentation adéquate des histoires d'intérêt humain et des informations pertinentes en partenariat avec les médias. Les sensibilités socioculturelles, politiques et autres seront prises en compte et guideront ce processus.

Par ailleurs, avec l'appui de l'Expert en Communication, le Coordinateur du PC PNUD développera une stratégie de communication, des outils de communication de plaidoyer, des notes sur les bonnes pratiques autour du programme conjoint pour faciliter la mobilisation de ressources : identification des opportunités de financement ; développement des outils de communication et de collecte de fonds autour du projet et de ses résultats concrets (outils de communication tels que spots télévisés, vidéos, portraits, etc.).

Le programme conjoint aidera les États membres, par l'intermédiaire de l'ALG, à utiliser les connaissances et à adopter une approche fondée sur des données probantes, qui constituera l'ossature de ce programme conjoint. Ainsi, un certain nombre de produits de connaissances seront élaborés à la suite d'analyses rigoureuses :

Produits de Connaissance	
Activités Prévues	Agences Responsables
1.2. Soutenir la production du rapport annuel analytique sur la situation socio-économique et prospective de la Région du Liptako-Gourma	UNECA
1.3. Complétion de la réforme institutionnelle de l'ALG ; Le document stratégique d'orientation est finalisé et le mécanisme de mobilisation de ressources est disponible	ALG
2.1. Elaborer une stratégie commune de gestion intégrée des frontières et des communautés transfrontalières dans la zone du Liptako-Gourma- Conférence de validation -	PNUD
2.3. Harmoniser les cadres d'intervention des différents services techniques régionaux dans le Liptako-Gourma (cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma, Services de gestion des frontières)	ALG
3.8. Soutenir la révision ou l'élaboration d'un cadre juridique dans la région du Liptako-Gourma afin de gérer les menaces et d'accroître la coopération transfrontalière ; appui à la cellule du système d'information géographique et à la cellule de décentralisation pour la coopération transfrontalière - Atelier de validation	ALG

4.1. Mener un état des lieux des politiques et programmes publiques visant l'économie inclusive, les services financiers existants favorisant l'accès aux ressources (financières, technologiques, et information) pour les femmes et les jeunes.-- Identifier les services et les bonnes pratiques socioéconomiques transfrontalières	PNUD
4.2. Appuyer la formulation et la mise en œuvre d'une politique d'emploi dans la région du Liptako-Gourma, particulièrement dans les zones durement affectées par les conflits _ identification des chaînes de valeur et la création d'emplois verts	BIT
4.9. Etude de faisabilité de la mise à échelle de la culture du Moringa au Niger et au Burkina Faso	PNUD
4.10. Appui à la création de revenus grâce à des emplois immédiats pour les jeunes marginalisés à travers les travaux de petites infrastructures dans des secteurs économiques à fort potentiel, en suivant l'approche HIMO et en utilisant des technologies favorables à l'environnement- (Création d'emplois verts)	BIT
4.11. Les cadres institutionnels, politiques et normatifs liés à la gestion des ressources naturelles sont révisés	PNUD
4.12. Mener une étude de faisabilité d'un projet transfrontalier d'appui au développement local au bénéfice du Burkina Faso et du Niger et liée à la protection de l'environnement, y compris les forêts classées partagées	ALG
5.1. Faire un Etat des lieux des écoles dans les zones frontalières cibles avec une désagrégation par sexe, âge ; et une identification des besoins	UNESCO
5.2. Soutenir l'ALG pour la conduite d'une étude régionale sur l'état des lieux des établissements d'enseignement dans le domaine de l'éducation non-formelle (éducation religieuse, alphabétisation, etc.) en appui aux initiatives, programmes et efforts des pays de la région pour le renforcement de la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau des régions frontalières.	ALG
5.3. Evaluer les sources et l'accès à l'alimentation nutritionnelle en milieu scolaire	UNICEF
6.12. Conduire une étude (focus groups) en impliquant les communautés elles-mêmes pour répondre aux tendances de la récurrence des conflits communautaires dans la région du Liptako-Gourma - Faire une cartographie des causes des conflits	UNESCO

En outre, la diversité des campagnes de sensibilisation permettra de produire du matériel médiatique qui augmentera la visibilité du projet :

- Campagnes de sensibilisation aux droits de l'Homme et aux mécanismes de recours (deux campagnes dans chaque pays par an) (A3.3) ;
- Campagnes de sensibilisation sur l'élimination de la violence basée sur le genre (A3.9) ;
- Campagnes de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale par le biais des médias et des radios communautaires (A6.7) ;
- Campagnes de sensibilisation dans les prisons pour lutter contre la radicalisation (A6.8).

Durabilité et mise à l'échelle du programme conjoint

Le partenariat avec l'ALG a été réalisé autour des besoins exprimés par l'ALG elle-même pour la réalisation de son Programme d'activités 2018. Ainsi, les activités indiquées dans ce document sont la propriété de l'institution. En plus, l'ALG a été partie prenante dans l'élaboration du document de projet depuis les premières discussions jusqu'à la conception du document de projet ; ce qui démontre l'appropriation par l'entité sous-régionale. L'appropriation sera assurée par une coopération très étroite avec l'ALG qui mettra

également en œuvre certaines activités. Des séances de discussions et une séance de validation ont été organisées avec la participation de l'ALG qui sera le maître d'ouvrage avec l'appui des agences du système des Nations Unies. Les informations reçues de l'ALG ont été discutées au niveau national ; ainsi, dans la mesure du possible, les parties prenantes et en particulier les représentants des communautés seront activement impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des activités.

Mobilisation de Ressources

Une stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée et mise en œuvre sous le lead du Coordinateur du projet en close collaboration avec l'équipe de Mise en Œuvre du Plan des Nations Unies/OSAS dès le démarrage du projet pour permettre de mobiliser des ressources suffisantes pour combler le déficit de la troisième année. La stratégie de mobilisation des ressources dégagera un plan pour une continuité du Programme et en réponse à l'évolution de la situation dans la sous-région.

Il est prévu une cérémonie de lancement officiel du présent programme qui sera l'opportunité de réunir les bailleurs pour une présentation de l'initiative et susciter leur intérêt pour la continuation et la planification à long terme.

7. Théorie du Changement (ToC)

L'alignement du projet avec les Objectifs du Développement Durables et l'Agenda 2030 est en soi un changement significatif pour non seulement le SNU mais également l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) qui supporte la mise en œuvre des ODDs. Tout d'abord, il faudra noter que la convergence de huit (8) agences du Système des Nations Unies [PNUD, L'UNICEF, UNOCHA (qui a participé à l'élaboration du document de projet même si elle ne sera pas une agence de mise en œuvre), UNESCO, BIT, ONUFEMMES, UNODC, OHCHR, UNECA] autour d'un projet conjoint en appui à une institution sous-régionale, dénote d'une décision collective pour supporter la réalisation des ODDs. Ceci démontre sans équivoque l'esprit « One UN/Unis dans l'Action » requis non seulement par le SNU, les partenaires bi-multilatéraux, et aussi les bénéficiaires que sont les gouvernements et les communautés.

Le présent programme conjoint tient également compte des Objectifs Stratégiques de l'ALG, la Stratégie de la Suède pour le développement au Sahel, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et met un accent particulier sur le nexus humanitaire-développement-paix/sécurité. Additionnellement, le programme tiendra compte dans sa mise en œuvre des différents chantiers définis (prévention & Gestion des Conflits, Accès aux Services Sociaux de Base, la résilience, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Environnement & Réduction des Risques de Catastrophes (DRR), la formation professionnelle, l'emploi et les infrastructures, Accès, et gouvernance) suite à l'analyse des risques et vulnérabilités dans la région du Liptako-Gourma conduite conjointement par l'UNICEF, UNOCHA et l'OCDE. Le projet exploitera les synergies existantes avec d'autres projets en cours.

Ce projet régional conjoint est un bon exemple de partenariat et une initiative multi-agences du SNU en appui à une entité sous-régionale ; ce qui est l'objectif recherché dans le cadre de la SINUS. Cette convergence des agences sera une phase pilote qui pourrait être mise à l'échelle dans d'autres zones d'intervention dans la sous-région. Pour accentuer les efforts, le programme conjoint sera mis en œuvre dans des zones communes identifiées. En plus, le projet énergie qui sera financé par la Suède sera également mis en œuvre dans les zones identifiées par le programme conjoint afin que l'énergie renouvelable vienne en appui des activités planifiées pour maximiser l'impact.

Même si les agences opèreront sur le terrain en fonction de leur mandats respectifs, les activités seront mises en œuvre de façon cohérente et complémentaire avec l'appui du Groupe des Nations

Unies pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre (R-UNSDG), l'équipe de Mise en Œuvre du Plan de Support UNISS/UNSP ainsi que le Bureau du Représentant Spécial du SG pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), les équipes SNU dans les différents pays concernés. Les agences du SNU impliquées ainsi que l'ALG utiliseront leurs réseaux d'experts (si nécessaire) ainsi que les ONG locales pour une bonne mise en œuvre. Certaines agences ont déjà identifié et convenu de mener certaines activités conjointement pour assurer la complémentarité.

Le programme conjoint a déjà bénéficié du soutien politique du Conseil des Ministres de l'ALG qui voit en cette initiative une première qui apportera à l'institution l'assistance requise. Cependant, et malgré la complexité et la variété des défis dans la sous-région, l'engagement et le soutien politique fort de la part des acteurs nationaux, régionaux et internationaux serait nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité, le respect des droits de l'Homme, l'égalité du Genre, la Sécurité Humaine, la Résilience Communautaire, la Bonne Gouvernance, la Prévention-Gestion des Conflits et une Paix Durable, l'Intégration Régionale et la Coopération Transfrontalière, l'Emploi des Jeunes et la migration illégale, la Lutte contre l'Extrémisme Violent et les Trafics Illicites, etc.

La réponse à travers ce projet conjoint sera axée sur la coopération transfrontalière régionale, le renforcement des capacités nationales et régionales, l'analyse conjointe des risques et le partage d'information. L'implication des autorités locales, mais surtout la collaboration avec le Forum des Gouverneurs de l'ALG, permettra des actions nationales et/ou régionales au niveau des frontières pour l'élaboration/le renforcement des modèles de sécurité communautaires et l'amélioration de la collecte de données, l'analyse continue et le partage d'information sur les vulnérabilités et les risques pour réduire l'instabilité. Par ailleurs, la création de fora pour le dialogue entre les communautés et les autorités locales permettra le renforcement de la confiance citoyenne aux institutions.

La représentation locale des parties prenantes dans les zones transfrontalières ciblées dans les trois pays facilitera la mise en œuvre du projet conjoint. Les partenaires de mise en œuvre du projet seront des ONG nationales ou internationales de confiance avec lesquelles les parties prenantes ont déjà une expérience de travail dans des projets similaires. Le projet bénéficiera aussi de l'appui et des capacités des équipes pays du SNU dans les trois pays.

Par exemple, l'implication de ONUFEMMES en dépit de son rôle d'agence de mise en œuvre, dès la conception du projet démontre la volonté d'assurer une intégration effective du genre dans tous les domaines d'intervention du projet.

En plus, le projet s'inscrit en complémentarité d'autres initiatives menées dans les zones d'intervention au niveau communautaire tels que les projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Une base de données sera créée pour identifier toutes les initiatives en cours dans la sous-région. Le projet exploitera les synergies existantes avec d'autres projets en cours et permettra dans le moyen terme de voir comment harmoniser toutes ces initiatives et s'assurer de la cohérence au sein du SNU.

8. Dispositif de gestion des fonds

Le programme utilisera la modalité de gestion canalisée des fonds. Le Bureau du MPTF a été conjointement désigné par les organisations des Nations Unies participantes comme l'Agent Administratif (AA) du Programme Conjoint. En tant qu'AA, le Bureau MPTF est responsable de :

- a) la conclusion d'un Protocole d'accord (MoU) avec les Organisations participantes des Nations Unies, et d'un Accord administratif standard (SAA) avec le(s) bailleur(s) ;
- b) la réception des contributions reçues des bailleurs;
- c) de l'administration des fonds reçus, conformément au MoU signé par les organisations participantes du SNU et l'Agent administratif, et le SAA établi entre les bailleurs de fonds et l'AA
- d) du décaissement des ressources approuvées par le Comité de Pilotage aux organisations participantes des Nations Unies, sur la base des plans de travail annuels conjoints et le formulaire de transfert signé ;
- e) de la consolidation des rapports financiers des organisations participantes des Nations Unies;
- f) de fournir les rapports consolidés narratifs et financiers d'avancement et finales , sur la base des rapports envoyés par les Organisations participantes du SNU, dans le respect des délais convenus par le MoU et le SAA ;

Les rapports consolidés et les documents connexes seront affichés sur le site Web MPTF Office GATEWAY de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>). L'Agent Administratif sera autorisé à percevoir des frais administratifs d'un pour cent (1%) sur le montant des contributions versées par les bailleurs, afin de payer les frais encourus par l'Agent Administratif dans l'accomplissement des fonctions décrites ci-dessus.

Les agences partenaires bénéficiaires assumeront l'entière responsabilité financière et programmatique des fonds versés par l'Agent Administratif. Ces fonds seront administrés par chaque agence conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures d'opération. Les Agences seront autorisées à percevoir des frais indirects de sept pour cent (7%) sur le montant des contributions reçues de l'Agent Administratif.

9. Suivi, évaluation et établissement de rapports

Le PNUD fera office d'agence chef de file chargée de rassembler et consolider les rapports à l'intention des bailleurs et des différentes structures désignées. Les agences des Nations Unies chargées de la mise en œuvre seront responsables du suivi et de préparer des rapports sur leurs activités respectives. Le Comité d'Experts Techniques assurera la cohérence et la coordination de la mise en œuvre, affinant ou modifiant l'approche de mise en œuvre et/ou la théorie du changement, évaluant les progrès accomplis vers les résultats attendus, identifiant les enseignements tirés et développer les bonnes pratiques. Le programme conjoint produira des outils et des produits de gestion des connaissances pour renforcer l'apprentissage opérationnel collectif.

Suivi

Le suivi et l'évaluation feront partie intégrante de la conception et de la mise en œuvre de la proposition, y compris des enquêtes démographiques pertinentes dans les zones transfrontalières afin d'évaluer le niveau de sécurité avec une base de données désagrégées par sexe et âge ; ceci alimentera les données statistiques existantes. Une évaluation sur l'impact des activités du programme, y compris les données sur les mécanismes de résolution de conflits et de réintégration socioéconomique, sera également menée au terme de la deuxième année de mise en œuvre du programme.

Le PC dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec l'ALG et autres acteurs de mise en œuvre.

En concertation avec les agences des Nations Unies partenaires ainsi que l'ALG, le Coordinateur de ce programme conjoint élaborera un plan de S&E au début du PC qui comportera des indicateurs SMART sensibles au genre. Le suivi de la réalisation des résultats prévus pour chaque activité et la communication des informations aux partenaires et agences chargés de la mise en œuvre incomberont à chaque agence, en coordination avec l'expert M&E et sous la supervision du Coordinateur du PC selon le plan de suivi et d'évaluation. Tous les rapports seront transmis à l'expert Suivi et Evaluation (M&E) qui aura la responsabilité de les analyser avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte de ses recommandations aux agences.

Des visites conjointes seront aussi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les informations seront collectées sur l'état d'avancement des réalisations selon des objectifs prédéterminés, les difficultés rencontrées afin d'y remédier et identifier les leçons apprises de la mise en œuvre du programme conjoint.

Evaluation

Deux évaluations (mi-parcours et finale) seront réalisées pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document du PC. Les évaluations seront conduites par un partenaire externe. Le financement sera pris en charge à travers le financement porté sous la coordination du PNUD. L'expert suivi évaluation apportera son appui tout au long des processus. Les rapports d'évaluations seront soumis au Comité de Pilotage pour validation finale.

Les risques seront également pris en compte pour le suivi général du PC et une matrice de suivi des risques sera élaborée avec le Plan de S&E par le Coordinateur du PC (voir matrice initiale ci-dessous).

Risque	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le programme conjoint (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Sécuritaire			
La dégradation de la situation sécuritaire due à la survenance des attentats qui pourraient compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention, etc.)	Haute	Moyenne	Utilisation d'acteurs locaux dont les déplacements dans les zones concernées sont moins limités et qui sont moins touchés par les mesures sécuritaires restrictives du SNU. Revu du Programme et recalibration des activités en fonction de la situation
Les attaques intempestives par les groupes armés ou occupation des zones d'intervention du programme conjoint par ces derniers	Haute	Haute	Les Forces de défense et de sécurités sécuriseront les zones d'intervention du programme conjoint
Le programme conjoint risque d'exposer les membres des différentes agences à la menace et aux représailles des groupes armés	Haute	Haute	Mettre à profit la police et la gendarmerie pour les renseignements et la protection.
Opérationnel			
Les procédures internes des agences peuvent retarder la mise en œuvre du programme conjoint	Haute	Haute	Déterminer les interventions par agence au moment de l'élaboration des soumissions conjointes.
Faible capacité technique et institutionnelle ou absence des partenaires de mise en œuvre au niveau local	Moyenne	Moyenne	Les mesures suivantes seront privilégiées : - Renforcement de capacités institutionnelles et techniques, - Orientation sur les procédures de

Risque	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le programme conjoint (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
			mise en œuvre, - Recrutement de staff et volontaires nationaux des nations unis - Organisation de rencontre de coordination avec les partenaires de mise en œuvre
Faible coordination et synergie entre les différents acteurs de mise en œuvre	Moyenne	Moyenne	Implication du management des agences de mise en œuvre (réunions sur certains aspects)
Politique			
Contexte politique modifié ou changement de vision de la politique nationale au regard de la situation politique et sécuritaire fragile.	Moyenne	Moyenne	Associer à l'analyse de la situation toutes les parties prenantes au programme conjoint et veiller à la neutralité des options et des opérations envisagées

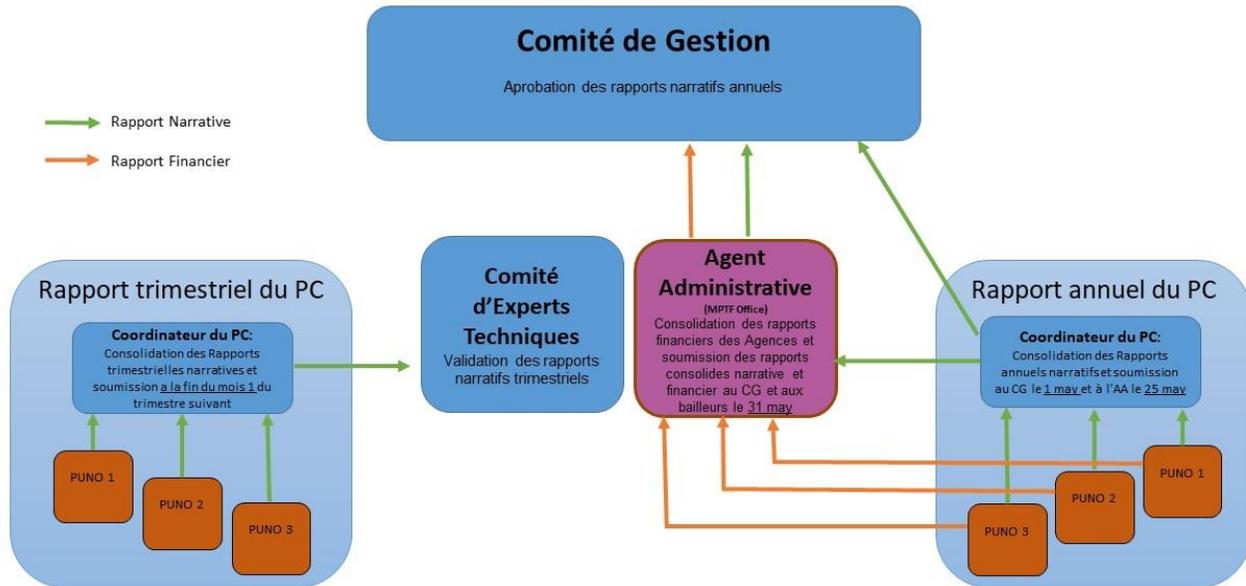
Etablissement des rapports

Conformément au MoU et SAA, chaque Organisation participante de l'ONU fournira au Coordinateur du programme conjoint PNUD avec copie à l'Agent Administratif les états et rapports suivants, préparés conformément aux procédures comptables et d'information applicables à l'Organisation participante de l'ONU.

- a) Des rapports annuels descriptifs, à fournir au Coordinateur du programme conjoint PNUD au plus tard trois mois après la fin de l'année civile (le 31 mars) ;
- b) Des états et rapports financiers annuels au 31 décembre au titre des fonds qui lui auront été versés, à fournir à l'Agent Administratif au plus tard quatre mois après la fin de l'année civile (le 30 avril) ;
- c) Des rapports descriptifs finaux, après l'achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, y compris la dernière année desdites activités, à fournir au coordinateur du programme conjoint PNUD au plus tard le 30 avril de l'année suivant la clôture opérationnelle du Programme. Le rapport final fournira un résumé des résultats et réalisations au regard des buts et objectifs du programme ; et
- d) Des états financiers finaux et des rapports financiers finaux certifiés, après l'achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, y compris la dernière année desdites activités, à fournir à l'Agent Administratif au plus tard le 30 juin de l'année suivant la clôture financière du programme conjoint.

Le Coordinateur du programme conjoint du PNUD préparera des rapports descriptifs consolidés sur la base des rapports mentionnés au paragraphe (a) et (c) ci-dessus et les soumettra à l'Agent Administratif. L'Agent Administratif préparera des rapports financiers consolidés sur la base des rapports mentionnés au paragraphe (b) et (d) ci-dessus. L'Agent Administratif soumettra les rapports descriptifs et financiers consolidés au(x) bailleur(s) de fonds, ainsi qu'au Comité de Pilotage, conformément au calendrier défini dans l'Accord administratif.

Rapportage du Programme Conjoint



10. Plans de travail et budgets

Plan de travail pour : (Insérer l'intitulé du programme/programme conjoint)

Le plan de travail sera élaboré comme suit :

- Premier plan de travail et budget (PTA1) : novembre 2019 à juin 2020 ; décrivant les activités prioritaires au cours de la phase de démarrage, à soumettre au CP pour approbation ;
- Deuxième plan de travail et budget (PTA2) : janvier 2020 à décembre 2020 (y compris une mise à jour du PTA1), à soumettre au CP au plus tard en fin février - début mars 2020 ;
- Troisième plan de travail et budget (PTA3) : juillet 2020 à juin 2021 (comprenant une mise à jour du PTA2) à soumettre au CP en septembre / octobre 2020 ;
- Quatrième plan de travail et budget (PTA4) : janvier à décembre 2021 (comprenant une mise à jour du PTA3).

Période (couverte par le Plan de Travail) ¹¹ : _____

¹¹ Les plans de travail annuels portent sur une période ne dépassant pas les douze mois. Toutefois, généralement au début du programme, ils pourraient porter sur une période de moins d'un an. Dans un cas comme dans l'autre, il convient de préciser la période correspondante.

Effet du programme conjoint										
Objectifs annuels de l'organisme des Nations Unies	Organisme des Nations Unies	Activités	CALENDRIER				Partenaire d'exécution	BUDGET PREVU		
			Q1	Q2	Q3	Q4		Source des fonds	Descriptif du budget	Montant
Produit du programme conjoint 1 (JP Output 1)										
(de l'organisme des NU 1)										
(de l'organisme des NU 2)										
(de l'organisme des NU 3)										
Produit du programme conjoint 2 (JP Output 2):										
(de l'organisme des NU 1)										
(de l'organisme des NU 2)										
Total, Budget prévu										
Dont*	Total, organisme des NU 1									
	Total, organisme des NU 2									
	Total, organisme des NU 3									

* Le budget total prévu pour chaque organisme des Nations Unies devrait comprendre les coûts du programme et les coûts d'appui indirects.

Signatures¹²:

Organisme(s) des Nations Unies	Partenaire(s) de mise en œuvre
Remplacer par : <i>Nom du Représentant</i> <i>Signature</i> <i>Nom de l'organisation</i> <i>Date</i>	Remplacer par : <i>Nom du chef de l'institution partenaire</i> <i>Signature</i> <i>Nom de l'institution</i> <i>Date</i>

¹² Lorsque des OSC/ONG sont désignées en tant que partenaires de mise en œuvre, elles ne signent pas ce plan de travail. Chaque organisme des Nations Unies participant appliquera ses propres procédures lors de la signature de plans de travail avec les OSC/ONG.